

DROITE

Bruno Retailleau, le plébiscite d'un ultra P.7

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

L'Humanité

LUNDI 19 MAI 2025 | N° 24195 | 2,90 € | www.humanite.fr

À VERSAILLES, MACRON FAIT LA COUR AU CAPITAL

Le chef de l'État reçoit 200 patrons de multinationale au sommet Choose France, un raout censé vanter les mérites de sa politique économique pour mieux en masquer les échecs. P.2

GAZA

La menace d'une nouvelle Nakba

Le premier ministre israélien intensifie les opérations militaires en vue d'annexer l'enclave. Un plan de déportation est discuté à Washington. Les Palestiniens redoutent une répétition de l'exode forcé de 1948. P.14



SAEED JARAS / PROD DE EAST IMAGES VIA AFP





ÉDITORIAL
PAR ROSA MOUSSAOUI

Déportation

Après bientôt vingt mois de guerre coloniale, l'annonce par Israël d'une nouvelle phase de son offensive pour «conquérir» Gaza, les affirmations de Bezalel Smotrich, le ministre israélien des Finances, selon lesquelles l'enclave palestinienne serait bientôt «entièrement détruite» ne laissent plus planer aucun doute sur les objectifs des extrémistes et des millénaristes au pouvoir à Tel-Aviv. Au mois de mars, déjà, le même Smotrich avait officialisé l'opération de nettoyage ethnique en annonçant la création d'une agence spéciale, baptisée Autorité d'émigration, chargée de superviser le déplacement forcé des Palestiniens loin de leur terre. En affirmant vouloir prendre le contrôle de la bande de Gaza qu'il veut transformer en «Riviera du Moyen-Orient», le président des États-Unis, Donald Trump, avait appuyé ces macabres projets, en allant jusqu'à désigner des pays de destination sommés d'accueillir les Palestiniens expulsés : l'Égypte, la Jordanie. Ces deux États avaient fermement rejeté cette idée. Malgré la condamnation internationale unanime suscitée par ces projets criminels, Washington s'obstine. Jeudi, NBC News a

Le «transfert forcé de population» est un crime contre l'humanité.

ainsi révélé que l'administration Trump travaillait sur un plan de déportation de 1 million de Palestiniens de Gaza vers la Libye. «Les détails restent flous et aucun accord final n'a été trouvé, mais le plan est suffisamment étudié pour que l'administration en discute avec les dirigeants libyens», avance la chaîne américaine. En contrepartie, la Libye se verrait restituer plusieurs milliards de dollars de fonds gelés par Washington. L'information est démentie par l'ambassade des États-Unis à Tripoli.

Mais l'opération d'annexion illégale lancée par Benyamin Netanyahu laisse entrevoir le pire, après les bombardements continus visant des populations civiles, le blocus sur l'aide humanitaire, l'usage de la famine comme arme de guerre, les déplacements forcés à l'intérieur de l'enclave bouclée et quadrillée par les soldats israéliens. Le statut de Rome de la Cour pénale internationale, dans son article 7, stipule que «la déportation ou le transfert forcé de population» est un crime contre l'humanité. À Gaza, un peuple se meurt. Donald Trump et Benyamin Netanyahu mettent le droit international en lambeaux. Les laisser faire relève d'une inexcusable complicité, d'une défaite de l'humanité. ■

À Choose France, la ruineuse politique macroniste

EMPLOIS Ce lundi, 200 patrons de multinationale sont attendus à Versailles, où le chef de l'État, Emmanuel Macron, doit vanter les mérites de sa politique économique. Pour mieux en masquer les échecs.

Emmanuel Macron doit se livrer ce lundi à l'un de ses exercices favoris : l'autocélébration. Tel un monarque en son palais, le chef de l'État reçoit sous les ors du château de Versailles 200 patrons de multinationale dans le cadre du sommet Choose France, un rabout somptuaire mis en place dès 2018 pour mettre en scène sa capacité à séduire les dirigeants d'entreprises étrangères. Au programme, sont attendus des annonces en matière d'investissements dans l'Hexagone, pour un montant qui devrait avoisiner les 20 milliards d'euros, ainsi qu'un bilan (forcément) mirifique de la politique macroniste. En 2024, les investissements avaient été salués par les cris de joie de Bruno Le Maire, alors ministre de l'Économie : «Ce grand succès historique est dû à une seule chose : notre politique économique mise en place depuis sept ans avec Emmanuel Macron. (...) La réindustrialisation de la France est en marche!»

Le triumphalisme sera probablement de mise ce lundi. «Nous sommes depuis six ans le pays le plus attractif d'Europe», fanfaronnait déjà Emmanuel Macron face à Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, sur TF1, le 13 mai. Pourtant,

les dernières données concernant l'attractivité tricolore invitent à la retenue plus qu'à l'autosatisfaction. Le baromètre du cabinet EY, qui fait le point régulièrement sur les investissements étrangers, annonce un net essoufflement de «l'effet» Macron : le nombre de projets d'implantation et d'extension de sites existants en France a plongé de 14 % en 2024. Première raison invoquée par 200 patrons internationaux interrogés par EY : le climat politique en France, source d'une «instabilité» budgétaire inédite. Une instabilité créée par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, décrétée par un certain Emmanuel Macron.

La France détient certes la «palme» européenne avec 1025 projets d'investissement étranger (contre 853 au Royaume-Uni et 608 en Espagne), mais la moisson en

termes d'emplois est de plus en plus maigre : seuls 30 postes en moyenne ont été créés par chacun de ces projets d'investissement en 2024, contre 125 en Espagne et 48 en Allemagne. Au total, 29 000 emplois devaient être créés par le biais des investissements étrangers en 2024, soit une baisse de près de 30 % par rapport à 2023 et de 35 % par rapport à 2021.

Les chiffres sont encore plus cruels lorsqu'on tient compte (ce que l'exécutif

Le nombre de projets d'implantation et d'extension de sites existants en France a plongé de 14 % en 2024.



Le 13 mai 2024, Emmanuel Macron recevait des industriels internationaux lors de la 7^e édition de Choose France au château de Versailles. E. BLONDET/RÉA

ne fait quasiment jamais) des postes détruits dans le même temps par les multinationales. L'enquête d'EY montre par exemple que, l'année dernière, elles ont créé 12 304 postes dans l'industrie manufacturière (en baisse de 40 % par rapport à l'année précédente), mais qu'elles en ont supprimé 8 312 (en hausse de 66 %) par le biais de restructurations et de fermetures de site. Soit un solde de seulement 3 992 créations nettes. Dans certains secteurs, le bilan devient carrément négatif: dans la chimie, par exemple, 480 emplois ont été créés, pour 1 420 destructions ! Dans l'automobile, deux fois plus de postes ont été supprimés (2 029) que créés (1 133).

«ON A AFFAIRE À DES ENTREPRISES TRÈS MOBILES, QUI N'HÉSITERONT PAS À SE RELOCALISER AILLEURS»

Il n'y a rien de surprenant à ce que ce soient ces deux secteurs qui trinquent le plus: les derniers mois ont vu de nombreuses multinationales sabrer dans leur effectif, comme le belge Solvay (68 suppressions de postes dans le Gard) ou l'allemand WeylChem (plus de 100 suppressions dans l'Oise). Mais les mauvaises nouvelles frappent plus généralement l'ensemble de l'industrie. Plus du quart des destructions d'emploi prévues par des PSE en 2024 (environ 77 000) concernaient l'industrie manufacturière. Par ailleurs, le solde net de créations d'emplois dans l'industrie est resté positif en 2024, mais il a

chuté de plus de 60 % par rapport à l'année dernière, à 31 223 emplois, selon le cabinet Trendeo. « Cela résulte d'un double mouvement de montée des suppressions d'emploi (+ 77 %) et de baisse des créations (- 18 %) », précise le cabinet.

Le processus de « réindustrialisation » tant vanté par Emmanuel Macron est bel et bien enrayé, et les efforts de com déployés dans le cadre de Choose France ne suffiront pas à remonter la pente: en appeler aux multinationales pour réindustrialiser le pays est un pari à la fois périlleux et ruineux. Périlleux, parce qu'on sait très bien que les multinationales ferment des sites plus vite qu'elles en ouvrent: quand elles sentent le vent tourner, elles ne tardent jamais à baisser le rideau. « On a affaire à des entreprises très mobiles, moins attachées au territoire et qui, en cas de problème, n'hésiteront pas à fermer leur site français pour se relocaliser ailleurs », prévenait déjà l'économiste Vincent Vicard en 2022.

En ce moment, de nombreux groupes regardent les États-Unis avec les yeux de Chimène, à l'image du laboratoire Sanofi, qui a récemment annoncé son intention d'y investir la bagatelle de 20 milliards de dollars. EY confirme que les investissements étrangers ont grimpé d'environ 20 % dans le pays dirigé par Donald Trump

Transformer la France en eldorado pour le grand capital a un coût social, avec l'affaiblissement du droit du travail.

l'an passé, en partie du fait de la politique « probusiness » menée par son prédécesseur, Joe Biden, à grands coups d'investissement public et d'exonération fiscale.

Tout miser sur les multinationales est donc un pari hasardeux, mais également ruineux car les politiques d'attractivité mises en place par Emmanuel Macron pour transformer la France en eldorado pour le grand capital ont un coût exorbitant. Un coût social, avec l'affaiblissement du droit du travail dans le cadre des ordonnances de 2017 (facilitation des licenciements économiques, plafonnement des indemnités prud'homales, etc.), mais également économique: baisse de l'impôt sur les sociétés (11 milliards d'euros par an), des impôts de production (au moins 10 milliards), etc.

Et le pire c'est que les patrons de multinationale n'ont même pas la reconnaissance du ventre. Interrogés par EY, ils considèrent que la « simplification » et la « réduction » de la fiscalité française sont toujours des « priorités absolues » pour attirer d'avantage d'investissements dans les mois à venir. Entendre Emmanuel Macron, sur TF1, annoncer sa volonté d'alléger la fiscalité pesant sur le travail ne leur a sans doute pas déplu. ■

CYPRIEN BOGANDA



Site de Dunkerque d'ArcelorMittal. Le fleuron sidérurgique français a perdu 15 000 emplois depuis l'OPA du banquier indien en 2006.

« L'industrie a de l'avenir, et l'avenir de la France, c'est l'industrie »

Le PCF a planché samedi sur « une nouvelle industrialisation pour la France », en présence de syndicalistes et d'économistes. Au centre de leur réflexion : une planification, un fort secteur public industriel et bancaire ainsi que de nouveaux droits pour les salariés.

D'un côté, les 20 milliards d'euros quémandés aux investisseurs étrangers par le président Macron, au sommet Choose France. De l'autre, une ambition. « *L'industrie a de l'avenir en France, et l'avenir de la France, c'est l'industrie* », résume Léon Deffontaines, porte-parole du PCF, au terme de la journée consacrée à « une nouvelle industrialisation pour la France », qui s'est tenue samedi au siège du PCF à Paris. Une étape de la campagne des communistes pour l'emploi dans l'industrie et les services publics.

Les gouvernements successifs qui ont théorisé la « société postindustrielle » ont un bilan, celui du choix du renoncement. « *En vingt ans, notre pays a perdu la moitié de ses usines* », a rappelé Fabien Roussel. Selon le secrétaire national du PCF, l'enjeu est de taille. « *Comment répartir mieux les richesses quand nous produisons de moins en moins ? La gauche devrait se poser cette question* », s'inquiète-t-il. Pour chaque emploi supprimé dans l'industrie, ce sont trois à quatre emplois qui le sont également dans la sous-traitance et, à l'échelle du territoire, dans les services publics et l'artisanat.

« *Réindustrialiser la France* » plutôt qu'importer, « *c'est bon pour l'environnement* »,

« *c'est bon pour la balance commerciale* » et « *c'est bon pour la protection sociale* » avec davantage de cotisations puisque dans l'industrie les salaires sont 20 % plus élevés que dans les services, avance Aymeric Seassau, responsable industrie du PCF.

Invités de marque de la rencontre : les dirigeants syndicaux d'entreprises rentables mais qui ne le sont pas assez aux yeux des actionnaires. Leur témoignage est le récit des renoncements de l'État et du prix à payer imposé par un capitalisme prédateur. « *Mittal, en 2006, a fait une OPA hostile sur Arcelor. Le gouvernement français a laissé faire, en sachant que Mittal, comme Macron, est un banquier. Nous avons à*

l'époque 30 000 salariés dans le groupe en France. Aujourd'hui, nous n'en avons plus que 15 000 », rappelle David Blaise, délégué CGT du fleuron sidérurgique, dont le site de Dunkerque est menacé en raison du manque d'investissements. Or, « *depuis 2011, le groupe a versé 11 milliards d'euros en dividendes et rachats d'action. C'est trois fois moins en investissements* », dénonce-t-il.

Il défend l'idée d'une réappropriation publique de son entreprise, « *en nationalisant la filière* » sidérurgique. Plus généralement, « *la solution est de reprendre la main sur le capital en faisant en sorte que les institutions représentatives du personnel aient plus de droits afin de remettre le pouvoir sur les stratégies des entreprises* », plaide-t-il. Une revendication de longue date de la CGT et du PCF.

« AUCUN RÉPONDANT DE L'ÉTAT POUR VENCOREX

L'intervention de Séverine Dejoux a démontré combien, dans le combat pour sauver l'entreprise chimique Vencorex, l'État a été de peu de secours. « *Nous avons demandé la nationalisation temporaire, puisqu'il y avait un intérêt général à faire perdurer l'activité et que celle-ci pouvait être rentable* », témoigne l'élue CGT au CSE de Vencorex. Face au refus, les salariés ont eu « *une idée folle : reprendre la boîte* ». Des études et des cabinets d'avocats ont été sollicités et rémunérés grâce au concours de la fédération nationale des industries chimiques de la CGT afin de créer un business plan. L'État avait promis 1 euro public pour 1 euro privé venant des salariés. « *Nous avons réussi à trouver 50 millions, et là, aucun répondant de l'État. Ses représentants ont commencé à chercher la petite bête* », narre Séverine Dejoux. Résultat : le tribunal de commerce a choisi l'offre de reprise d'une entreprise chinoise qui ne conservera que 40 salariés, mais s'appropriera « *l'ensemble des brevets* ».

Réindustrialiser requiert une planification nationale et des moyens : les leviers fiscaux et la manne des aides aux entreprises sont donc convoqués. Françoise Baran, représentante de la CGT au Conseil économique, social et environnemental (Cese), demande une « *stratégie pilotée par l'État* » complétée par « *un pôle financier public afin de mettre en synergie tous les établissements publics* ». Fabien Roussel rappelle qu'il y a déjà « *1300 milliards d'euros de dépôts* » dans ce qui pourrait devenir le pôle public bancaire. Au moins 400 milliards de prêts pourraient être fléchés vers des prêts à l'industrie, avec des critères sociaux et environnementaux stricts.

Dans l'immédiat et face à l'avalanche de plans dits de « sauvegarde de l'emploi », une mesure est plébiscitée : la proposition de loi du député PCF Yannick Monnet visant à interdire les suppressions d'emploi dans les entreprises qui versent des dividendes. « *Quand il y a bénéfice, il ne peut y avoir de licenciements* », insiste le président du groupe GDR Stéphane Peu. ■

GAËL DE SANTIS

Depuis 2018, le rituel est immuable. À chaque fois quell'Élysée invite les grands patrons du capitalisme mondialisé au château de Versailles pour son grand raout Choose France, la brosse à reluire est de sortie pour présenter l'économie française sous son meilleur jour. Mais le cirage est plus compliqué à étailler quand on en manque.

Vendredi, le ministère du Travail s'est ainsi félicité des chiffres du chômage du premier trimestre 2025. S'il lui était difficile de se réjouir de la nouvelle mais légère hausse du nombre de privés d'emploi (64 000 personnes de plus pour un total de 2,4 millions de chômeurs), le taux d'activité des travailleurs a en revanche fait son bonheur. 69,5 % des 15-64 ans se trouvent désormais en emploi (+ 0,6 % sur un an) par la grâce du recul de l'âge de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans, qui augmente mécaniquement le nombre de 55-64 ans au boulot (61,5 %).

« DÉSENGAGEMENT INDUSTRIEL DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE EN EUROPE »
Il n'en reste pas moins que l'Observatoire français des conjonctures économiques, à l'unisson de tous les prévisionnistes de la place parisienne, prévoit « une remontée du taux de chômage à 7,9 % d'ici à la fin de l'année et à 8,5 % d'ici à fin 2026 ; et près de 200 000 pertes d'emplois sur ces deux

Le rendez-vous de Versailles dans un univers parallèle

Consommation et investissements en berne, accélération des annonces de plans de licenciements et hausse du chômage. L'état réel de l'économie française contraste avec les prophéties élyséennes.

années ». Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, qui totalisait déjà une cascade de licenciements fin 2024, constate elle aussi sur le terrain une « accélération » des « plans de licenciements en cours » et dénonce un gouvernement « dans le déni » et qui « refuse d'agir ».

De fait, les mauvaises nouvelles se sont succédé la semaine dernière. Au Havre, la fermeture de l'un des deux fours de la verrerie haut de gamme Saverglass pourrait coûter 139 postes sur 480. Deux jours auparavant, la nouvelle direction d'Atos annonçait un

repositionnement stratégique avec un millier d'emplois dans des « fonctions supports » sur le carreau. Le même jour, la banque britannique HSBC envisageait de couper 348 postes, soit plus de 10 % de ses effectifs en France.

Malgré les quelque 200 milliards d'argent public annuels versés, aucun secteur ne donne de garantie sur l'emploi en France.

Nos multinationales du CAC 40 ne sont pas plus fiables, malgré les quelque 200 milliards d'argent public annuels versés à travers 2 200 dispositifs recensés par la commission d'enquête sé-natoriale sur l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises et à leurs sous-traitants. Au « désengagement industriel

et social du secteur pharmaceutique en Europe » dénoncé par les syndicats de Sanofi après l'annonce de la direction de 20 milliards de dollars d'investissements aux États-Unis d'ici à 2030, se sont ajoutées les vraies-fausses assurances d'ArcelorMittal de lâcher le 1,5 milliard d'euros nécessaire au verdissement de ses hauts-fourneaux de Dunkerque. Du moins si, et seulement si, l'Europe accélère ses mesures de protection du marché de l'acier. Quant au directeur général de Valeo, interrogé sur France Inter samedi, il n'a donné aucune garantie sur l'emploi en France, même après la fermeture de deux usines ce premier semestre.

Pour le cabinet d'études Asterès, l'heure est à la grimace puisque trois moteurs de l'économie sont en panne : « La consommation des ménages a stagné au premier trimestre 2025, l'investissement s'est contracté de - 0,2 % (la baisse a été plus forte pour les ménages, à - 0,3 %, signe de difficultés persistantes de l'immobilier) et le commerce extérieur a contribué négativement à la croissance pour - 0,4 point du fait d'une hausse des importations alors que les exportations se repliaient nettement. » Seule la variation positive des stocks des entreprises a évité à l'économie tricolore de boire la tasse au premier trimestre. Finalement, il n'y a qu'à Versailles que 200 grands patrons pourront faire bombe ce lundi. ■

STÉPHANE GUÉRARD

BRISER LE MUR DU SILENCE

OBTENIR JUSTICE POUR LA PALESTINE MAINTENANT

CONFÉRENCE POUR LA PROTECTION DU PEUPLE PALESTINIEN

24 MAI 2025 • 14H00>18H00

INSTITUT DU MONDE ARABE

**ÉVÉNEMENT COMPLET
DIFFUSION EN DIRECT
SUR HUMANITE.FR ET LES
CHAÎNES TWITCH ET YOUTUBE**



«Le faux courage attend les grandes occasions. Le courage véritable consiste chaque jour à vaincre les petits ennemis.»

Paul Nizan

L'HOMME DU JOUR



Nani

Rouge sur le terrain, rouge dans les urnes. Luis Carlos Almeida da Cunha, dit Nani, footballeur portugais qui a tiré sa révérence en décembre 2024, a officiellement soutenu la Coalition démocratique unitaire (CDU) menée par le Parti communiste portugais – allié aux Verts – quelques jours avant les législatives anticipées qui se sont tenues ce dimanche. Un renfort de taille venant de celui qui dormait petit avec un ballon dans son lit. L'ancien ailier de 38 ans, de parents originaires du Cap-Vert, a grandi dans la misère à Amadora, en banlieue de Lisbonne, au côté de sa tante. International, il est passé par la Lazio Rome, Fenerbahçe et surtout Manchester United, et c'est en guise de retour aux sources qu'il a parachevé sa carrière sous la bannière du club d'Estrela da Amadora, toujours à gauche. ■

ANTOINE PORTOLES

C'EST UN MONDE

Non-lieu dans l'affaire Rayana B., tuée par la police

Une balle dans la tête et un non-lieu. À Paris, le 4 juin 2022, Rayana B., âgée de 21 ans, est tuée par un policier. Passagère d'une voiture conduite par un homme qui venait de fuir un contrôle quelques instants plus tôt, elle est prise aux meilleurs des tirs déclenchés lors d'une nouvelle tentative de fuite du conducteur. Trois ans plus tard, un non-lieu vient d'être ordonné par la justice. Les juges d'instruction estiment que les tirs étaient justifiés du fait de la «menace légitime perçue par les fonctionnaires de police». Une issue permise par une loi votée en 2017 sous le patronage de Bernard Cazeneuve, alors premier ministre de François Hollande, qui a modifié le cadre de la légitime défense des policiers, leur permettant de tirer sur des véhicules en mouvement. Un texte dénoncé comme un «permis de tuer». ■

LA BONNE NOUVELLE Un bébé sauvé grâce à la réécriture d'une lettre de son ADN

Des médecins sont parvenus à modifier un gène dans le corps d'un nourrisson, afin de corriger une mutation mortelle qui le condamnait à très brève échéance. Cette prouesse a été réalisée en seulement six mois, l'université de Pennsylvanie et l'hôpital pour enfants de Philadelphie établissant dans l'urgence un protocole de thérapie génique sur mesure pour KJ Muldoon, bébé de 9 mois. « Nous avons réussi à pénétrer son génome pour réécrire la seule erreur de son matériel génétique, qui empêchait son foie d'éliminer

l'ammoniaque naturellement produite par le corps », explique le chercheur Kiran Musunuru. Sur les 3 milliards de lettres de son code ADN, une seule était à l'origine de la maladie. Elle a été ciblée avec des nanoparticules lipidiques pour être réécrite. Les chercheurs pensent ainsi avoir évité les risques de mutation imprévus, qui auraient altéré l'ensemble de son code ADN. Cette procédure ouvre potentiellement une nouvelle voie pour le traitement des maladies rares. ■

AURÉLIEN SOUCHEYRE

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Disparition Numéro un des ventes d'albums en 2023 et en 2024, le rappeur Werenoi, Jérémy Bana Owona à l'état civil, est mort, samedi 17 mai, à l'âge de 31 ans. Dans une vidéo filmée pour la cérémonie des Flammes, trophées dédiés au rap et à ses courants, il était apparu mardi avec le bras en écharpe. Il recevait alors la Flamme du meilleur album de l'année pour Pyramide 2, son troisième disque, sorti en octobre. **Éducation populaire** Martigues inaugure un festival d'histoire populaire : la ville des Bouches-du-Rhône accueille le Pop'histoire du 21 au 25 mai. À l'initiative de l'ancien député Pierre Dharréville, de l'historien Pierre Serna et de Jean-François Szymanski, propriétaire de la librairie l'Alinéa, ce cycle de conférences, projections de films, pièces de théâtre et expositions est gratuit, ouvert à toutes et tous.

L'œil de Bobika

UNE TARE DE PÈRE DE FAMILLE



LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Tout seul

Quand on aime on ne compte pas. Nous invitant à « ne pas faire l'économie de la lucidité », l'éditorialiste de la Tribune dimanche, Bruno Jeudy, émet un diagnostic réservé : « Emmanuel Macron a certes créé 2 millions d'emplois depuis sa première élection (...) mais l'annonce de vagues de licenciements dans l'industrie – Arcelor Mittal en est l'emblématique et tragique illustration – témoigne de la fragilité française. » Soit. Emmanuel Macron face à Sophie Binet en avait dit plus. « Malgré le Covid, nous avons recommencé à créer plusieurs millions d'emplois »... Entre 2017 et 2023, 1,7 million d'emplois ont été créés et ce chiffre est resté inchangé depuis, avant un net recul au dernier trimestre 2024. Mais 2 millions, à la louche, c'est pareil. Comment Emmanuel Macron, qui les a créés tout seul, a-t-il fait ? Aurait-il traversé la rue ? Et maintenant, écrit Bruno Jeudy, « faute de courage et de volonté de tous les responsables, (...) de choix rigoureux et exigeants, la France s'expose à subir les choix d'autrui ». Vraiment, Macron n'est pas aidé. ■

COUP DE PROJECTEUR

La télévision espagnole ne ferme pas les yeux sur Gaza

Voilà une démonstration de service public et pacifique ! Le groupe de radio et télévision espagnol RTVE a diffusé samedi, juste avant l'émission dédiée au concours de l'Eurovision, le message suivant : « S'agissant des droits de l'homme, le silence n'est pas une option. Paix et justice pour la Palestine. » Ce texte répond au courrier que lui a adressé l'Eurovision, menaçant d'« amendes punitives » en cas de référence à l'attaque sur Gaza. Après la demi-finale, la télévision israélienne, représentée par la rescapée des attaques terroristes du 7 octobre Yuval Raphael, s'était plainte des références des commentateurs espagnols aux morts à Gaza. En avril déjà, RTVE avait demandé un débat sur la participation de Tel-Aviv au concours. L'Espagne reconnaît l'État de Palestine depuis mai 2024.

DROITE À l'issue du congrès de leur parti, les militants des « Républicains » ont désigné le ministre de l'Intérieur comme leur nouveau dirigeant. Une campagne marquée par les outrances.



Bruno Retailleau a obtenu 74,3 % des voix des adhérents. STÉPHANE AUDRAS/REA

Bruno Retailleau rafle la présidence de LR et met le cap sur 2027

La droite a son nouveau chef. Ce dimanche 18 mai, après le vote de plus de 97 000 adhérents des « Républicains » (LR), Bruno Retailleau a été désigné président du parti. Avec 74,3 % des voix, le ministre de l'Intérieur devance très largement Laurent Wauquiez (25,7 %), député de Haute-Loire. Il succède ainsi à Éric Ciotti, qui a laissé son poste vacant après avoir décidé de s'allier au Rassemblement national (RN) lors des dernières législatives. Dès l'annonce des résultats, le candidat malheureux a tenu à avertir le vainqueur : « *Il faut rassembler toute la droite et porter un projet de rupture.* » À l'heure où nous écrivions ces lignes, le Vendéen ne s'était toujours pas exprimé en retour.

Une victoire pour quels enseignements ? Même après trois mois de campagne, il est difficile de déterminer clairement ce qui a séparé Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez sur le plan idéologique. L'un comme l'autre ont

tout misé sur la fermeté migratoire et sécuritaire, quitte à s'enfermer dans la surenchère. Le premier s'est retranché dans la « *défense de la France des honnêtes gens* », « *ceux qui croient au travail, à l'effort, au mérite* », qui souffriraient, selon lui, de l'immigration, coupable de tous les maux. « *Depuis un demi-siècle, aucun phénomène n'a autant bouleversé notre société* », expliquait-il au *JDD* le 11 mai, affirmant que cela « *exerce une pression continue sur notre modèle social* ». D'où ses propositions outrancières sur le sujet : contestation de l'État de droit, qui, à l'en croire, empêcherait toute réforme migratoire, volonté de restreindre le droit du sol sur tout le territoire national, croisade contre l'aide médicale d'État...

Le second, pour tenter de se démarquer, s'est lancé dans des propositions plus choquantes encore sur cette même thématique. Dont celle-ci, partagée à l'occasion d'un entretien accordé au *JDNews* le 8 avril : « *Que les étrangers dangereux sous OQTF (obligation*

de quitter le territoire – NDLR) soient enfermés dans un centre de rétention à Saint-Pierre-et-Miquelon, hors de l'Hexagone. » Une façon de créer l'événement qui rappelle les méthodes du président américain, Donald Trump. Même si Laurent Wauquiez a préféré saluer un autre « *môdele pour la droite* », ce jeudi sur *LCI* : la première ministre d'extrême droite italienne, Giorgia Meloni. Sur sa lancée, le lendemain, cette fois à l'antenne d'*Europe 1*, le député a communiqué vouloir rassembler autour de lui plusieurs personnalités d'extrême droite, telles que Sarah Knafo, eurodéputée Reconquête, ou encore l'ancien ministre Philippe de Villiers, qui squatte désormais les bancs de *CNews*. Avec Wauquiez comme Retailleau, c'est le gaullisme qu'on enterre.

La seule distinction entre les deux candidats, au-delà des différents degrés de provocation, est à trouver dans leur niveau d'implication dans la démarche du « socle commun ». L'un préférant la ■■■

L'un comme l'autre ont tout misé sur la fermeté migratoire et sécuritaire.

■■■ participation active au gouvernement depuis la place Beauvau dans le but de marquer des points à droite et à l'extrême droite en exerçant des responsabilités, quand l'autre préfère rester à l'extérieur pour prendre le rôle de poil à gratter. Un angle d'attaque largement épousé par Laurent Wauquiez jusqu'au bout de la campagne : « Quand vous êtes dans un gouvernement, il y a la solidarité gouvernementale. Bruno a dit qu'il voulait être ministre de l'Intérieur et le rester, c'est très bien, ça peut être très utile, mais pas cumulé avec la présidence des "Républicains", sinon nous ne pourrons pas exercer de pression pour que les choses bougent ». Par leur vote, les militants apportent leur soutien à la démarche du ministre de l'Intérieur.

La victoire de Bruno Retailleau étant désormais actée, plusieurs questions se posent. Avec quels alliés entend-il mener ses troupes à l'assaut des municipales de 2026 ? Surtout, après ce congrès qui avait tout d'un tremplin vers la course à l'Élysée, comment entend-il aborder la prochaine présidentielle ? Si les ambitions de Laurent Wauquiez s'éteignent par ce résultat, lui qui entendait porter une candidature d'*« alliance des droites »* qui ne se dilue pas dans la Macronie, d'autres personnalités de droite loin d'être disqualifiées et plus ou moins proches de LR entendent encore empêcher Bruno Retailleau de porter le drapeau. De l'ancien premier ministre Édouard Philippe à Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France. Sans oublier David Lisnard, maire de Cannes, qui demande des primaires ouvertes à droite. « De grâce, n'ayons pas tout de suite des obsessions présidentielles qui nous ont coûté cher ! » a tenté de temporiser le nouveau chef de LR la semaine dernière. Jusqu'à quand ? ■

ANTHONY CORTES



Le président d'Horizons lors de son meeting à Marseille (Bouches-du-Rhône), samedi 17 mai. R. POULAIN/STARFACE

Édouard Philippe se pose en alternative... à droite

Samedi à Marseille, l'ancien premier ministre, qui vise l'élection présidentielle de 2027, a plaidé pour une refonte de la justice et de notre modèle social, tout en se démarquant de Laurent Wauquiez et de Bruno Retailleau sur plusieurs questions.

Annonces légales

Le journal l'Humanité est officiellement habilité pour l'année 2025, pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements : 93, 94. Arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

- Pour les constitutions, dissolutions, clôtures, changement de nom patrimonial et toutes autres modifications en vie des sociétés : le tarif est au forfait
- Toutes autres modifications ou événements multiples : le tarif est de 0,237 euro H.T. le caractère

ristiques suivantes :
Dénomination :

CER BALLANGER

Capital : 10 000 euros

Siège social : 224, boulevard Robert-Ballanger, 93420 Villepinte

Objet social : Enseignement de la conduite sur tout type de véhicule pour le compte de particuliers, professionnels, entreprises, toute activité d'enseignement et formation, ponctuelle ou régulière, pour le compte d'autres établissements d'enseignement de la conduite.

Président : M. BEN YAHIA Moustapha, demeurant 21, rue des Pyrénées, 93290 Tremblay-en-France

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix ; Clause d'agrément : Cession libre entre actionnaires. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Durée : 99 ans à compter de l'immatrication au RCS de Bobigny

DISSOLUTION

PROPOSE

SAS au capital de 36 000 euros

Siège social : 13, allée Sudrot,

93190 Livry-Gargan

533 579 835 RCS de Bobigny

Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2024 les actionnaires ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. Dagonne Pascal, demeurant 88, avenue de Sully, 93190 Livry-Gargan, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Bobigny.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 3 mars 2025, il a été constitué une SAS ayant les caracté-

■■■ In'y a pas que Bruno Retailleau et Laurent Wauquiez qui se disputent le premier rôle à droite. Il y a aussi Édouard Philippe. En plein congrès des « Républicains », l'ex-premier ministre s'est rappelé au bon souvenir de son ancien parti en tenant un meeting à Marseille ce samedi. L'occasion pour celui qui affirme vouloir « être président de la République » de tracer sa route et d'envoyer des messages. Laurent Wauquiez a ainsi été accusé de faire du « trumpisme au petit pied en réviant de ressusciter le bagne », en plus de sombrer dans le « n'importe quoi populiste qui commence en farce et se termine en tragédie ». ■

Bruno Retailleau, qui considère que l'État de droit n'est « ni intangible ni sacré », en a lui aussi pris pour son grade, Édouard Philippe affirmant qu'« être républicain, au sens noble du terme, c'est défendre l'État de droit, combattre ceux qui veulent s'asseoir dessus ». Plus largement, Marine Le Pen a également été ciblée, le maire du Havre fustigeant la réaction de la députée RN lorsqu'elle a été condamnée, en première instance, à une peine d'inéligibilité : « La loi est la loi. Si elle est mal faite, il faut la changer, mais pas critiquer les juges lorsqu'ils l'appliquent. » ■

S'il a distribué quelques piques, Édouard Philippe n'en a cependant pas fait l'ossature de sa prise de parole, cherchant surtout à illustrer sa vision de la République.

Certaines divergences étaient à lire entre les lignes. Ainsi, il a d'emblée honoré la mémoire de deux résistants marseillais au moment de s'exprimer. Une communiste, Raymonde Tillon, et un gaulliste, Émile Muselier, quand, il y a quelques jours, Laurent Wauquiez avait eu ces mots : « Aux législatives chez lui, Édouard Philippe a appelé à voter pour le PCF pour faire obstacle au RN. Ce n'est absolument pas ce que je ferais, moi. » ■

REPRISE DU DISCOURS SUR L'ENSAUVAGEMENT

Et s'il n'y a eu aucun débat de fond, au final, entre Wauquiez et Retailleau, le président d'Horizons est venu montrer qu'il existait d'autres lignes à droite. Par exemple en rendant hommage à des immigrés débarqués à Marseille, comme Albert Cohen et Missak Manouchian. En affirmant que « les discriminations que subissent nos concitoyens sont une insulte à notre République » et même en évoquant « l'injustice vécue par celle qui travaille dur et

qui voit son patron gagner cent fois plus qu'elle ». ■

Mais, parce qu'il est bel et bien de droite, Édouard Philippe n'a pas moins nourri certains fantasmes, fustigeant « l'injustice vécue par celui qui travaille dur pour gagner le Smic et qui ne comprend pas pourquoi son voisin, sans réellement travailler, gagne à peu près autant que lui », avant de valider la théorie de « l'ensauvagement » tout en estimant qu'une « partie de la violence qui s'exprime dans notre société est liée à l'immigration ». Défendant l'expulsion de tout étranger non « irréprochable », le candidat pour 2027 plaide pour un retour de la double peine, la suppression du juge d'application des peines et « l'enfermement immédiat des délinquants, y compris pour des peines très brèves, dès la première infraction, dans des établissements pour courtes peines ». Il invite aussi à revoir la formation de magistrats qu'il estime trop partiaux. Pour conclure, il s'en est pris aux aides personnalisées au logement (APL) et au modèle social, avant de finir sur une note Sarkozyste, reprenant à son compte le leitmotiv du « travailler plus pour gagner plus ». ■

AURÉLIEN SOUCHEYRE

Le garde des Sceaux Gérald Darmanin a choisi un des médias Bolloré, le *Journal du dimanche*, pour annoncer un bond en arrière de près d'un siècle avec la création, d'ici à 2028, à Saint-Laurent-du-Maroni d'une prison de haute sécurité de 500 places, en pleine jungle guyanaise. Ce projet vise, selon le ministre, à « éloigner durablement les têtes de réseau du narcotrafic » à 7 000 kilomètres de Paris, où « ils ne pourront plus avoir aucun contact avec leurs filières criminelles ». Gérald Darmanin compte leur réservier « 60 places, un régime carcéral extrêmement strict, et un objectif : mettre hors d'état de nuire les profils les plus dangereux du narcotrafic », a-t-il précisé, ce 18 mai, au périodique proche de l'extrême droite en marge d'un déplacement en Guyane, ajoutant que « 15 places » seront également « dédiées aux islamistes radicalisés ».

Début avril, Laurent Wauquiez, le rival du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, à la tête de la droite française, avait déclaré vouloir « enfermer » les « étrangers dangereux sous OQTF » à Saint-Pierre-et-Miquelon. L'idée avait choqué jusqu'au ministre des Outre-mer, Manuel Valls, répliquant alors : « Aucun territoire français ne mérite d'être traité comme une zone de relégation. L'exil forcé, c'est une méthode de colon, pas d'élu de la République. Le bagne de Cayenne, c'est loin et tant mieux. »

UN COÛT DE 400 MILLIONS D'EUROS

La proposition semble toutefois avoir inspiré le ministre de la Justice, qui n'hésite donc pas à enfoncer le clou en créant sa prison spéciale dans la ville qui, en 1880, avait pris le statut de « commune pénitentiaire spéciale » en donnant le rôle de maire de Saint-Laurent-du-Maroni au directeur de l'administration pénitentiaire. Elle fut, de 1850 à 1938, le port d'arrivée des bagnards venus de métropole. Aujourd'hui, elle est devenue la plaque tournante des « mules ». Ces personnes, souvent des femmes, pour beaucoup originaires du Brésil, sont quotidiennement exploitées par les réseaux de trafic de cocaïne qui leur font transporter dans leurs bagages, leur estomac ou leur vagin de la cocaïne en provenance du Suriname, sur l'autre rive du fleuve Maroni. Une réalité sur laquelle s'appuie Gérald Darmanin pour déclarer : « Ma stratégie est simple : frapper la criminalité organisée à tous les niveaux. Ici, au début du chemin de la drogue. »

En application de la loi adoptée par les députés le 29 avril 2025 « visant à sortir la France du piège du narcotrafic », les promenades et visites au sein de l'établissement pénitentiaire seront particulièrement contraintes, les fouilles régulières et la surveillance électronique constante. La nouvelle superprison guyanaise coûtera surtout aux contribuables

Darmanin choisit « la même logique coloniale qui a créé le bagne »

POLITIQUE CARCÉRALE Le garde des Sceaux a fait connaître, ce 18 mai, son projet de construction de prison de haute sécurité en Guyane. Une annonce loin de faire l'unanimité chez les élus et les citoyens locaux.



Le 17 mai, en Guyane. Le ministre Gérald Darmanin, lors de l'inauguration d'un centre éducatif fermé à Montsinéry-Tonnegrande.

français la modique somme de 400 millions d'euros.

« Je ne pense pas que la priorité était ce projet », a réagi la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier. En effet, dans ce territoire devenu officiellement département français en 1946, 40 % des jeunes quittent le système scolaire sans diplôme, le taux de chômage atteint près de 35 % et 44 % des habitants vivent dessous du seuil de pauvreté. Mais, depuis longtemps, ces données sont loin d'être primordiales

pour les dirigeants français, qui s'intéressent beaucoup plus à la quantité d'or produite sur place. Deux tonnes seraient annuellement extraites du sol et des rivières guyanaises de façon légale. L'orpaillage mafieux, lui, pourrait dépasser les 10 tonnes par an. Un trafic écocide et violent géré par le grand banditisme international mais qui, sur cette question, ne semble pas dans la ligne de mire du garde des Sceaux, bien qu'il soit la cause d'une explosion du taux de mortalité par arme dans le département.

Cette déconnexion du réel de la part de Gérald Darmanin provoque d'ailleurs la colère de plusieurs élus locaux. « En Guyane, il est interdit de couper des arbres

sauf pour construire des prisons ultrasécurisées », s'est par exemple offusqué, sur les réseaux sociaux, le député guyanais du Mouvement de décolonisation et d'émancation sociale Jean-Victor Castor, membre du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. « La même logique coloniale qui a créé le bagne. Avec Wauquiez et Retailleau, Darmanin a la présidentielle en ligne de mire et veut utiliser la Guyane comme marchepied. Ça suffit ! La Guyane a besoin de désenclavement, de routes, d'écoles, d'hôpitaux, d'infrastructures de base... » pas d'une surenchère sécuritaire d'un autre temps. ■

ÉMILIE URBACH

La fin d'une longue omer-
ta. C'est ce qu'espèrent les
collectifs de victimes et les
syndicats médicaux ras-
semblés ce lundi 19 mai
devant la cour criminelle du
Morbihan, à Vannes, pour
la 13^e semaine du procès
de Joël Le Scouarnec. L'ex-chirurgien est
jugé depuis le 24 février pour 299 viols et
agressions sexuelles, principalement sur
des patients mineurs. Cette nouvelle jour-
née d'audience doit s'attarder sur la série
de défaillances institutionnelles qui ont
émaillé cette affaire.

Parmi elles, celles de l'ordre des méde-
cins, chargé de garantir la déontologie de
la profession. En 2005, Joël Le Scouarnec
est condamné à quatre mois de prison avec
sursis pour détention d'images pédoporn-
ographiques. Cette condamnation ne
remet pourtant pas en cause son statut de
soignant. Il est titularisé peu après à l'hô-
pital de Quimperlé (Finistère), malgré les
alertes d'un psychiatre sur ses propos à ca-
ractère sexuel.

Saisi en 2006, le conseil départemental
de l'Ordre estime que cette condamna-
tion ne contrevient pas aux « principes de
moralité, de probité et de dévouement » du
Code de déontologie. Aucune sanction dis-
ciplinaire n'est prononcée. En 2008, il est
recruté par l'hôpital de Jonzac (Charente-
Maritime), où sa condamnation est pour-
tant connue.

Le Conseil national de l'ordre des méde-
cins (Cnom) a longtemps nié toute
connaissance du dossier, avant de recon-
naître, le 4 mars dernier, avoir été saisi

« Il nous faut l'équivalent
de ce qui a été fait
pour l'Eglise catholique
pour quantifier ces cas. »

MARIE KAYSER, MÉDECIN RETRAITÉE DU SMG

dès 2008. Il exprime aujourd'hui ses « *re-
grets de l'avoir laissé exercer* ». Des regrets
jugés hypocrites par Bernard Coadou, mé-
decin bordelais à la retraite : « Ils disent être
le porte-parole de la profession, chargé de
défendre son image, mais ils ont contribué
à la salir car ils ne l'ont jamais sanctionné !
C'est Le Scouarnec lui-même qui, en 2017, a
demandé sa radiation à l'Ordre. » Le 21 fé-
vrier, Bernard Coadou a publié une lettre
ouverte, signée par 58 confrères, dénon-
çant la décision de l'Ordre de se porter
partie civile : « Ils essaient de se faire pas-
ser pour des victimes. »

Indignation partagée par François
Meuret, généraliste retraité et membre du
Syndicat de la médecine générale (SMG) :
« Ils disent défendre l'honneur de la pro-
fession. Mais comment osent-ils avec leurs
pratiques ? Je me sens très honteux d'être
soi-disant représenté par cette institu-
tion. » De son côté, le Cnom justifie sa pré-
sence sur le banc des parties civiles par son
intention de « garantir l'intégrité de la pro-
fession médicale » et sa volonté de « faire
œuvre de transparence ».



Rassemblement devant la cour criminelle du Morbihan, à Vannes, en février, lors de l'ouverture du procès. JEAN-CLAUDE MOSCHETTI/RÉA

Affaire Le Scouarnec : l'ordre des médecins, le serment de l'omerta ?

PÉDOCRIMINALITÉ Le procès du chirurgien pour 299 viols et agressions se penche, ce lundi, sur les responsabilités institutionnelles. Accusé d'avoir fermé les yeux, le Conseil de l'Ordre est sous le feu des critiques.

Au cœur des critiques : les pouvoirs juri-
dictionnels accordés à l'Ordre. L'organisme
peut sanctionner, ou non, un médecin dis-
ciplinairement, sans pour autant disposer de
« pouvoir d'investigation », rappelle Marie
Kayser, médecin retraitée du SMG. Elle fus-
tige les méthodes employées lors des appels
formulés par les victimes : « Ils organisent
une conciliation entre la plaignante et le mis
en cause, donc c'est extrêmement violent pour
la victime. C'est parole contre parole, donc
celle des victimes est invisibilisée. »

Pour Bernard Coadou, cette « juridiction
d'exception est particulièrement inadap-
tée et d'une autre époque ». Il appelle, aux
côtés du SMG, à la suppression de ces pré-
rogatives. « La perversité de l'Ordre, c'est
son corporatisme, accuse François Meuret.
Grâce à sa juridiction d'exception, il fait pri-
mer la parole des médecins sur le reste comme
pour Le Scouarnec et bien d'autres affaires. »

Ces autres affaires, Bernard Coadou les doc-
umente et s'appuie pour cela sur un rapport
de la Cour des comptes de 2019 pointant un

« manque chronique de rigueur dans le tra-
tement des plaintes pour viols et agressions
sexuelles » par l'Ordre. Une douzaine de
dossiers similaires y sont mentionnés. Il cite
l'exemple du gynécologue André Hazout,
condamné en 2014 à huit ans de prison pour
viols et agressions sexuelles : « Le conseil de
l'Ordre de Paris a été condamné par la jus-
tice à une amende pour inaction pendant
vingt et un ans. » Autre affaire mention-
née par le médecin : le radiologue Bassam
El Absi, condamné en 2024 à dix-huit ans

de prison pour viols et agressions sexuelles. L'illustration, selon Bernard Coadou, de « seize ans d'impunité de l'Ordre », qui aurait été alerté des faits dès 2002 sans jamais réagir avant 2018. Interrogé sur son rôle dans ces deux dossiers, le Cnom esquive et rappelle seulement avoir « initié des réformes majeures » pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Autre critique formulée par les détracteurs de l'Ordre : « l'omerta professionnelle ». « Le mari d'une victime d'André Hazout, également médecin, s'est vu infliger un blâme et une amende pour avoir lancé un appel à témoins sur Internet au prétexte de la rupture de la confraternité. C'est révélateur du communautarisme de cet ordre qui, dès que l'on sort de la route, use de pressions », relate Bernard Coadou.

AU NOM DE LA « CONFRATERNITÉ »

Même constat pour François Meuret dans l'affaire Le Scouarnec : « Thierry Bonvalot, l'unique médecin à avoir lancé l'alerte dans cette affaire, a dit s'être méfié de cette poursuite au nom de la confraternité. À raison, car finalement il n'a pas été écouté. » Et d'ajouter, amer : « Notre combat contre l'Ordre est minoritaire, le procès Le Scouarnec le montre par l'absence de soignants et de leurs représentants. »

Le SMG et Bernard Coadou réclament une commission d'enquête indépendante sur les violences sexuelles dans le monde médical. « Il nous faut l'équivalent de ce qui a été fait pour l'Église catholique pour quantifier les affaires similaires à celles de Le Scouarnec », résume Marie Kayser. De son côté, le Cnom reconnaît que les actes commis par Le Scouarnec « n'auraient jamais dû se produire et ne devront plus jamais se reproduire ». ■

Une défense qui ne convainc pas Bernard Coadou : « Beaucoup de victimes percevaient – à tort – l'Ordre comme un recours plus efficace que la justice pénale. Cette fausse idée est tombée. Elles ont compris que ce n'est pas une institution digne de confiance. » Et de conclure : « Ce procès laissera des traces, il y aura un avant et un après. » ■

CLARA GAZEL

Un premier pas législatif franchi vers l'aide à mourir

FIN DE VIE Les députés ont adopté, samedi 17 mai, la création d'un droit autorisant une personne à recourir à une substance létale et à être accompagnée. Ils ont rétabli le principe d'autoadministration du produit. L'examen du texte se poursuit ce lundi, les débats reprendront sur les conditions d'accès.

Votée par 75 voix contre 41, l'adoption de l'article 2 est une étape clé dans l'examen de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir. Il en donne la définition et l'inscrit comme un acte autorisé par la loi. « Le droit à l'aide à mourir consiste à autoriser et à accompagner une personne qui en a exprimé la demande à recourir à une substance létale, dans les conditions et selon les modalités prévues », est-il désormais inscrit dans le texte qui sera soumis à examen final le 27 mai. Sans succès, les opposants au projet ont tenté, lors de l'ouverture des débats, ce samedi 17 mai, de substituer à la notion d'aide à mourir celle de « suicide assisté » ou encore d'**« euthanasie »**. Ils ont aussi mené des charges pour revoir la notion même de « droit » en lui préférant la simple « liberté » qui offre une possibilité, amendements tous rejetés.

Le point central des discussions a ensuite porté sur les modalités d'administration de la substance létale. Le gouvernement a obtenu la révision de la version adoptée en commission mi-avril. Elle accordait à la personne souhaitant recourir à l'aide à mourir la liberté de choisir entre autoadministration et administration par un médecin ou une infirmière. Désormais, avec l'amendement adopté par les députés, l'aide à mourir apportée par un professionnel de santé ne sera possible que lorsque le patient « ne sera pas en mesure physiquement

d'y procéder ». « La position du gouvernement, c'est de dire (que) le principe, c'est l'autoadministration, l'exception c'est l'accompagnement », a argumenté dans l'Hémicycle la ministre la Santé, Catherine Vautrin.

L'adoption de cet amendement s'est faite contre l'avis de l'auteur et rapporteur du texte, Olivier Falorni. Le député Modem a objecté redouter « qu'un malade qui aurait dit "oui docteur, je le veux, je persiste, je maintiens, je veux une aide à mourir" » ne soit plus en mesure de le faire pour « des raisons diverses », comme « l'angoisse » ou le « stress ». Crainte partagée par le dé-

**L'aide d'un médecin
ne sera possible
que lorsque le patient
« ne sera pas en
mesure physiquement
d'y procéder ».**

puté PS Stéphane Delautrette, pointant la libre appréciation laissée au médecin de déterminer ce qu'est l'incapacité physique. La conséquence de cet amendement, pour le député Yannick Monnet, crée en plus « une rupture d'égalité d'accès » à ce droit nouveau en excluant les personnes dont la « fragilité morale » ne leur permettra pas d'aller au bout de leur choix. Pour le parlementaire communiste, le suicide assisté devient donc la règle et l'euthanasie l'exception réservée aux

personnes incapables physiquement de s'administrer le produit. Toujours sur cette question, un amendement pour permettre à un proche de procéder à l'aide à mourir a été rejeté. Par ailleurs, en l'état actuel, le texte n'ouvre pas le droit à l'aide à mourir dans le cas d'une directive anticipée.

UN VOTE PRÉVU LE 27 MAI AVANT LE PASSAGE AU SÉNAT

Cette question pourrait revenir dans le débat ce lundi dans le cadre des discussions sur l'article 4, qui délimite les critères cumulatifs pour faire valoir son droit à l'aide à mourir. Cinq « conditions » sont à cette heure inscrites de la manière suivante : être âgé d'au moins 18 ans ; être français ou résident en France ; être atteint d'une « affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qui engage le pronostic vital, en phase avancée ou terminale » ; cette dernière provoquant une « souffrance physique ou psychologique » réfractaire aux traitements ou insupportable ; être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée. Il reste plus de 1770 amendements à examiner sur les quelque 2600 qui avaient été déposés sur la proposition de loi. Le vote de l'ensemble du texte dans l'Hémicycle est prévu pour le 27 mai, avant son passage au Sénat. En cas de blocage institutionnel, Emmanuel Macron a ouvert la possibilité d'un référendum sur ce texte qui dépasse largement les clivages gauche-droite. ■

SCARLETT BAIN

(Publicité)

SOUTENEZ L'ALBUM DES 130 ANS DE LA CGT

★ CHANTS DE LUTTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
★ + DE 20 ARTISTES MOBILISÉ·E·S

Derniers jours pour faire un don

ULULE

cgt LA VIE OUVRIÈRE L'ENTREPRISE DE PRESSE DE LA CGT

contrepied productions

<https://ulule.com/cMiH52>



EN LUTTE



LÉGÈRE HAUSSE DU CHÔMAGE

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) a progressé de 0,1 point au premier trimestre 2025 pour atteindre 7,4 %, a annoncé l'Insee. Cela représente 64 000 personnes en recherche d'emploi de plus qu'au 4^e trimestre 2024.

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

Depuis le début du mois d'avril, le prix du baril de pétrole est durablement passé sous la barre des 70 dollars, pour la première fois depuis plus d'un an. Cette baisse des prix est liée à la volonté d'une partie des pays de l'Opep et de certains de leurs alliés de rouvrir les vannes.

RETARD DU CONCLAVE RETRAITE

Prévue pour le 28 mai, la fin du conclave sur les retraites a été repoussée au 17 juin par les cinq organisations qui y participent encore depuis le départ de la CGT et FO. L'âge, la pénibilité, la retraite des femmes et l'équilibre financier du régime sont encore à débattre.

De la prison pour des tentatives d'intrusion au siège de La Poste ?

SYNDICALISME Mis en cause pour « violation de domicile » et « violences » pour des faits remontant à 2014, cinq postiers de SUD PTT sont convoqués au tribunal correctionnel de Paris, le 12 juin. Ils nient les accusations, dénonçant une tentative d'intimidation de leur direction.

Deux intrusions au sein de son siège national dans le cadre d'un mouvement social. Voilà ce que la direction de La Poste appelle une « violation de domicile » qui vaut, onze années après les faits reprochés, une comparution devant la justice à quatre postiers et une postière, militants de SUD PTT dans les Hauts-de-Seine. Convoqués le 12 juin au tribunal correctionnel de Paris, ils sont par ailleurs accusés de faits de « violence » qui auraient été commis à l'encontre de la responsable de la sûreté de l'époque. Ce que nient de façon constante les mis en cause, qui risquent cinq ans d'emprisonnement et une amende de 75 000 euros.

REPORTAGE



Le syndicaliste Gaël Quirante (au centre), le 5 avril 2018, lors d'une intervention de la police venue empêcher l'occupation du siège du groupe La Poste par des grévistes. JULIEN MATTIA/NURPHOTO/AFP

À un mois de cette convocation judiciaire, les militants ont organisé ce jeudi 15 mai une conférence de presse, à laquelle s'est notamment joint le député Éric Coquerel (LFI), pour rendre public un appel de soutien aux grévistes mis en cause signé par plusieurs personnalités du monde syndical et politique, dont le sénateur et directeur de l'*Humanité* Fabien Gay.

Le but de cette action : apporter une réponse collective face à « un acharnement, dans l'air du temps, destiné à museler toute contestation syndicale et sociale contre l'idéologie dominante ». Ce que SUD estime être une « instrumentalisation de la justice » serait ainsi l'arme ultime dégainée par la direction de La Poste pour porter le coup de grâce à un syndicat pugnace, devenu au fil de grèves



20 mai À Paris, réunion des syndicats et patronats pour les négociations sur les reconversions professionnelles.
20 mai Rendu de la décision du tribunal de Bobigny au procès

d'une société de construction jugée pour un accident du travail mortel.
22 mai Manifestation, à 18 heures, de l'Opéra Bastille à République, à l'appel de l'intersyndicale de la culture pour protester contre

les coupes budgétaires dans le secteur.
24 mai Journée de mobilisation unitaire associative et syndicale contre la pédocriminalité et pour la protection des enfants.

victorieuses (en 2010 et 2014 notamment) « un caillou dans la chaussure » – selon les termes d'Éric Coquerel – dans son entreprise de restructuration et de réduction des coûts.

Les faits remontent à février 2014. Un bras de fer – qui dura cent soixante-dix jours, entre janvier et juillet 2014 – est alors engagé depuis un mois entre la direction du groupe postal et SUD PTT 92. Des factrices et facteurs de Rueil-Malmaison, La Garenne-Colombes et Gennevilliers sont en grève pour exiger l'embauche en CDI de leurs collègues intérimaires. Face à l'enlisement du conflit, une délégation se rend à deux reprises, les 13 et 20 février, au siège de leur groupe, rue de Vaugirard, à Paris (15^e), ainsi que dans des locaux de la direction départementale, en tentant d'y pénétrer malgré l'opposition de la responsable sécurité de La Poste. La direction portera ensuite plainte aux côtés de sept vigiles et du groupe lui-même pour « violences », « dégradations » et « violation de domicile », malgré les dénégations constantes des cinq postiers.

FICHÉS SELON LEURS VISIONS DE LA RESTRUCTURATION

« « Violation de domicile » : c'est tout de même une façon originale de présenter les choses s'agissant d'une action somme toute banale dans les luttes syndicales », raille Gaël Quirante. Le chef de file de SUD PTT 92, l'un des cinq syndicalistes mis en cause, ne s'en dit pas moins inquiet face au signal adressé aux militants qui se risqueraient désormais à investir les locaux de leur entreprise pour exiger d'être reçus par leurs dirigeants. Derrière cette affaire, le syndicaliste, comme Éric Coquerel, voit une diversion à l'action militante et une nouvelle escalade dans le projet de museler un

syndicat particulièrement offensif dans sa lutte pied à pied contre la précarisation, la fermeture de guichets, la suppression de tournées et leur lot de dégâts sur les conditions de travail.

Gaël Quirante a par ailleurs saisi l'occasion de cette riposte pour dévoiler un document interne assez édifiant lié à la réorganisation du centre d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), que *l'Humanité* a pu consulter. « Il

classe les agents selon leur niveau de proximité avec le projet de restructuration dans deux catégories : antagonistes ou conciliants », détaille le syndicaliste, selon qui des mesures de rétorsion seraient même envisagées à l'encontre de ceux que la direction nomme les « irréconciliants ».

Au-delà de cet étrange fichage, le syndicaliste s'estime de même être, à travers cette action en justice, une cible privilégiée de la direction. En effet, cette dernière ne se résoudrait pas à voir le postier garder son mandat syndical, lui ouvrant le droit d'intervenir dans les centres postaux, malgré son licenciement en 2018 (pour lequel ce dernier a lancé un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme). Un licenciement autorisé par la ministre du Travail de l'époque, Muriel Pénicaud, alors même que l'inspection du travail avait qualifié la procédure de discriminatoire et qu'une fronde s'était levée parmi ses collègues, à la faveur d'une autre grève spectaculaire de quinze mois.

Contactée par *l'Humanité*, la direction de La Poste n'a pas donné suite à nos sollicitations, ni sur la procédure en justice des cinq prévenus, ni sur cette affaire de fichage à Issy-les-Moulineaux. ■

HAYET KECHIT

Rassemblements à 14 heures à Vannes, Paris, Nice et Metz.
5 juin La CGT lance une journée de mobilisation interprofessionnelle pour l'abrogation de la réforme des retraites et la défense de l'emploi.



« Les plateformes se font de l'argent sur le dos des créatrices de contenu. OnlyFans prend 25 % de commission sur les transactions », selon Vex Ashley, utilisatrice de la plateforme. MAGALI COHEN/HANS LUCAS/AFP

Derrière le voyeurisme 2.0, une prostitution ubérisée

NUMÉRIQUE Exploitation économique, harcèlement et violences font partie du quotidien des « créatrices de contenu sexuel » sur les plateformes en ligne.

La prostitution 2.0 est un marché en pleine expansion que font fructifier des plateformes de services en ligne, en dehors de toute réglementation. Un rapport publié ce samedi 17 mai 2025 par l'ONG Fairwork et l'Oxford Internet Institute documente les conséquences de ce « business » sur les « créateurs de contenu sexuel » (75 % des personnes qui louent leurs services en ligne sont des femmes).

Depuis la crise Covid, l'offre de sexe à distance est en pleine croissance. Plus de 2 millions de créateurs de contenu étaient présents en 2024 sur OnlyFans, contre 348 000 en 2019, selon les chiffres revendiqués par Fenix, propriétaire du site. D'autres marques aux noms évocateurs ont fait leur place : AdultWork, qui se présente comme le eBay du sexe, StreaMates ou Chaturbate. À l'image de leurs homologues dans les secteurs légaux de la livraison ou de la location de services ou de main-d'œuvre, ces plateformes appâtent les travailleurs ubérisés en leur promettant, via un espace numérique en location, une large autonomie pour gérer leurs prestations « à la demande » avec leurs

clients voyageurs. Cette impression de liberté est un écran de fumée qui dissipe le rapport, fort de ses 80 entretiens menés entre 2023 et 2024 dans 14 pays.

« Les plateformes se font de l'argent sur le dos des créatrices de contenu. OnlyFans prend 25 % de commission sur les transactions », décrivait Vex Ashley, utilisatrice depuis 2018, lors de la présentation du rapport. Idem pour StreaMates, qui impose jusqu'à 70 % de commission et a engrangé près de 205 millions d'euros de revenus en Europe l'an dernier.

ABSENCE DE RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE

Le rapport donne l'exemple de Charlie, une cam model sur Chaturbate qui se rémunère à hauteur de 8 euros de l'heure en ligne. Ses gains dépendent de son « attractivité » et de sa capacité à faire payer de grosses sommes aux spectateurs. Or autour de 55 % des participants à ce système estiment ne pas être payés suffisamment.

Cette exploitation économique se double de violences. « Un utilisateur d'OnlyFans s'est fait rembourser car j'étais plus grosse qu'il ne le pensait », raconte l'une des femmes interviewées par

Fairwork. « Je reçois chaque jour des messages explicites de la part d'hommes, dont des menaces de violence non consentie ou des commentaires sur mon anatomie », témoigne une autre. Fairwork estime à 69 % la part de ces prestataires du sexe à avoir subi du cyberharcèlement, à 26 % pour ce qui est du stalking (intimidations, notamment avec des informations glanées en ligne).

Les associations, tout comme les analystes de l'Oxford Internet Institute, déplorent une absence totale de politique pénale ou de réglementation internationale. En France, la loi de 2016 sur le système prostitutionnel qualifie de proxénétisme les clients qui paient pour des services sexuels. Mais les sociétés propriétaires de ces sites sont domiciliées soit Londres, en Californie ou au pays de Galles et profitent d'un angle mort de la législation. « Payer pour solliciter un acte sexuel tarifé, c'est de la prostitution », objecte Delphine Jarraud, de l'association abolitionniste l'Amicale du nid, qui rappelle que, pour ce voyeurisme 2.0, les clients s'exposent à 1500 euros d'amende à chaque connexion en ligne. ■

ELIE POLSELLI

PROCHE-ORIENT De plus en plus isolé sur la scène diplomatique, le premier ministre israélien a lancé, ce week-end, une nouvelle phase de son plan visant à vider le territoire palestinien de ses habitants.

Comme une répétition macabre. Le gouvernement israélien annonce une nouvelle offensive puis son intensification. Après trente-six mois de conflit, l'objectif affiché demeure de « vaincre » le Hamas, mais apparaît de plus en plus comme le prétexte à une guerre aussi totale que sans fin. Puis la litanie des morts: la défense civile locale a annoncé dimanche 18 mai la mort de 33 Palestiniens, la plupart des enfants, dans des frappes israéliennes dans la bande de Gaza. Au moins 22 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées « dans des frappes israéliennes sur des tentes de déplacés dans la zone d'Al-Mawassi (à Khan Younès, dans le sud du territoire palestinien - NDLR) », a annoncé le porte-parole de ce service de premier secours, Mahmoud Bassal.

D'autres bombardements ont été menés dans le nord du territoire palestinien, où au moins sept personnes sont mortes dans un raid ayant visé une maison à Jabalya. Les victimes de ce 18 mai viennent alourdir un bilan de 53272 Gazaouis tués, en majorité des civils, selon les dernières données du ministère de la Santé du Hamas, que l'ONU juge fiables. Quand les bombes ne tuent pas, c'est la faim organisée qui fait son œuvre (lire l'entretien ci-page 15). Depuis le 2 mai, le gouvernement Netanyahu bloque l'entrée de toute aide humanitaire dans la bande de Gaza et provoque ainsi une situation de famine pour une part importante de la population (lire *l'Humanité* du 14 mai 2025).

Cette nouvelle étape soulève plusieurs questions. La première tient à la nature de la nouvelle offensive décrétée par Benyamin Netanyahu. L'armée israélienne est chargée de « prendre le contrôle de zones » de Gaza dans le cadre du plan annoncé début mai pour « la conquête » de ce territoire prévoyant le déplacement de la plupart des habitants vers l'extrême sud du territoire. Cela conduira-t-il à une occupation militaire générale de la bande, voire à son annexation, comme en rêve l'extrême droite, partie prenante de la coalition au pouvoir ? Il est évidemment trop tôt pour l'affirmer. Selon des informations publiées par le journal britannique *Sunday Times*, Israël prévoit une réoccupation partielle avec trois bandes de terre séparées et délimitées par quatre zones contrôlées par l'armée.

Cette accélération voulue par le premier ministre israélien peut aussi être vue comme une réponse à l'intensification des critiques internationales. « À Gaza, la situation des Palestiniens est indescriptible, plus qu'atroce et plus qu'inhumaine », a fustigé le secrétaire général de l'ONU,

« La situation des Palestiniens est indescriptible, plus qu'atroce et plus qu'inhumaine. »

ANTONIO GUTERRES,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU



Netanyahu accélère le nettoyage ethnique à Gaza

Antonio Guterres, tandis que le président du Conseil européen, Antonio Costa, s'est dit « choqué par l'actualité à Gaza ». Ça, c'est pour le constat. Les appels à des mesures de pression concrètes se font plus pressants que jamais. Le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a appelé à « intensifier notre pression sur Israël pour arrêter le massacre à Gaza ». Même invocation lors d'un sommet arabe qui s'est déroulé à Bagdad (Irak) samedi.

Dans sa déclaration finale, les participants réclament des pressions internationales accrues pour stopper

« l'effusion de sang » à Gaza et appellent la communauté internationale à financer un plan arabe de reconstruction du territoire palestinien. Pour l'instant, aucun pays ou entité de pays (on pense ici à l'Union européenne) n'a réellement mobilisé de moyens de pression efficaces. Si l'isolement croissant d'Israël sur la scène internationale est incontestable, il s'avère aussi, pour l'instant, imprudent. Les opérations à Gaza ont, en outre, l'avantage pour le premier ministre israélien d'y fixer l'attention de la « communauté internationale » et de détourner

« Quand on cesse de respecter le droit international, on entre dans la barbarie »

Témoin des horreurs de Gaza, le médecin Raphaël Pitti dénonce un génocide en cours, entretenu par le blocus total. Il alerte sur la famine et l'effondrement du système de santé et appelle à la désobéissance civile en vertu du droit humanitaire.

Vous êtes l'un des rares témoins de la situation à Gaza, alors que l'enclave est fermée aux journalistes. Comment était la situation à l'hôpital de Khan Younès lors de votre visite en janvier et en mai 2024, avant le blocus total qui sévit depuis plus de deux mois ?

La situation à l'hôpital était chaotique, avec un manque criant de moyens. On faisait face à des urgences classiques, des infections, des pathologies chroniques face à la pénurie de médicaments, et aux victimes des bombardements et des snipers. C'était une confusion totale, nous étions au sol en train de réanimer des patients. Plus de 900 patients étaient hospitalisés, alors que la capacité était de 600. Près de 3 000 personnes attendaient dans les couloirs. Nous étions contraints à un « tri médical inversé ». Faute de moyens, les blessés graves ne pouvaient être pris en charge en premier. Leurs blessures n'étaient pas forcément mortelles, mais le manque de moyens et les bombardements empêchaient tout traitement adapté. C'était une véritable souffrance sur le plan éthique, car nous étions forcés de laisser mourir les blessés les plus graves, sans même pouvoir les accompagner dans la mort avec de la morphine. Je me souviens d'une femme de 24 ans, enceinte, diabétique depuis l'enfance, arrivée dans le coma faute d'insuline, affaiblie par la faim et incapable de contrôler sa glycémie. Elle a perdu sa petite fille de 7 mois. Sa pathologie, grave mais simple à traiter avec de l'insuline, une bonne hydratation et un suivi biologique régulier, n'a pu être prise en charge. Le laboratoire n'était capable de fournir un bilan que toutes les six heures. Elle est morte le lendemain à midi.

Je n'ai jamais vu autant d'amputations chez des enfants. Faute de moyens, on renvoyait chez eux les blessés légers. Ils revenaient un mois

plus tard, les pansements infectés, la fracture devenue gangrène, l'amputation devenait inévitable. Aujourd'hui, la situation est encore pire. La famine est là, nous en sommes au stade 4 de la dénutrition. J'ai des photos de parents tenant dans leurs bras des enfants amorphes, qui ont commencé à consommer leur propre graisse, de leur bras mais aussi de leur muscle cardiaque.

Il y a quatre mois, vous refusiez d'employer le terme de « génocide », estimant que c'était le rôle des juristes, mais vous parlez d'une « volonté de massacrer un peuple ». Qu'est-ce qui a changé ?

Le génocide implique une intention de détruire un peuple. En janvier, la Cour internationale de justice a reconnu un risque réel de génocide et sommé Israël de le prévenir. M. Netanyahu est visé par un mandat d'arrêt de la CPI pour « crimes contre l'humanité et crimes de guerre » (depuis le 20 mai 2024 – NDLR). Pourtant, Israël a rompu les négociations en cours et instauré un blocus total, coupant l'accès à l'eau, à la nourriture et à l'aide humanitaire. Il y a une volonté assumée de tuer. Les déclarations de ministres comme Bezalel Smotrich, évoquant le déplacement de la population, confirment cette intention. Cette population est totalement déshumanisée. Le génocide est caractérisé.

La communauté internationale n'est selon vous pas à la hauteur face aux atrocités en cours. Par son inaction, l'Europe se rend-elle complice ?

Nous ne sommes plus au stade des dénonciations, c'est le moment d'agir. Il faudrait des mobilisations de masse, une désobéissance civile pacifique pour contraindre nos

gouvernements à réagir. Ce qui se joue à Gaza, c'est la survie d'un peuple et celle de notre propre civilisation. On parle d'une urgence vitale face à la famine et aux bombardements qui tuent quotidiennement.

Quand on cesse de respecter le droit international et qu'on s'arrogue le droit de tuer, on entre dans la barbarie. Hannah Arendt disait que la disparition de l'empathie et de la compassion, c'est la disparition de l'humanité. Il faut se désolidariser totalement de ce gouvernement israélien qui ne respecte ni le droit international ni le droit humanitaire. Le minimum serait de rappeler notre ambassadeur. Nous sommes entrés dans un monde de « stupidité morale » face à la souffrance, comme le disait Dietrich Bonhoeffer (théologien protestant allemand, héros de la résistance au nazisme – NDLR).

Sans esprit critique, le conformisme total nous fait perdre le sens de la justice. C'est un véritable problème cognitif où nous portons des œillères.

Après avoir parlé de génocide et appelé à une réaction forte, vous avez subi une campagne de harcèlement. La question humanitaire devient-elle politique ?

En tant qu'humanitaires, notre rôle est double. Lutter contre la souffrance, nourrir, abriter, soigner, et témoigner des crimes contre l'humanité. Nous avons la responsabilité éthique de rapporter la situation à Gaza, en soutien aux vidéos des journalistes palestiniens. Notamment parce que les journalistes ne peuvent se rendre sur place. Notre témoignage se veut neutre et impartial, conforme au droit humanitaire. Je suis en conscience avec moi-même, que cela plaise ou non. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MARIE PENIN

Le 18 mai à Jabaliya, l'armée israélienne a lancé plusieurs bombardements, dont un visant un camp de réfugiés.
ABOD ABOSALAMA/SIPA

le regard de la Cisjordanie, où la colonisation se poursuit, jour après jour, avec la perspective d'une annexion pure et simple.

SOUTIEN INCONDITIONNEL DE L'ADMINISTRATION TRUMP ENVERS TEL-AVIV

La deuxième question renvoie à l'attitude des États-Unis. Lors de sa récente tournée au Moyen-Orient – sa première sortie à l'étranger depuis son retour à la Maison-Blanche –, Donald Trump a décidé de ne pas se rendre en Israël afin de rencontrer Benyamin Netanyahu. Ce dernier a également constaté, avec amertume, que le président américain avançait indépendamment certains de ses pions. À titre d'exemple : la rencontre avec le nouvel homme fort de la Syrie, Ahmed Al Charaa, et la levée des sanctions ne correspondent pas à la ligne de la coalition au pouvoir à Tel-Aviv, qui a multiplié les opérations militaires sur le sol syrien depuis la chute du

régime de Bachar Al Assad. Faut-il y voir pour autant une prise de distance, voire un découplage ? Si Donald Trump n'évoque plus la transformation de Gaza en « Riviera du Proche-Orient », Benyamin Netanyahu a pris ce projet délirant pour ce qu'il était : un feu vert à la prise de contrôle totale de la bande et l'expulsion de ses habitants. En tentant, de Riyad à Doha, de maintenir deux fers au feu, le président américain n'a pour autant porté aucune atteinte à la stratégie fondamentale du premier ministre israélien, à savoir la négation des droits des Palestiniens à l'autodétermination et donc à disposer d'un État souverain.

Le soutien inconditionnel de l'administration Trump

peut aussi se lire dans l'échange téléphonique entre Marco Rubio, le secrétaire d'État, et Benyamin Netanyahu. Le premier a rappelé que Washington était favorable à un cessez-le-feu mais a rendu le Hamas responsable de son impossibilité, soit précisément la thèse de Tel-Aviv. Le chef de la diplomatie américaine a refusé de commenter l'opération d'envergure déclenchée ce week-end, ce qui revient à acquiescer. Washington ira-t-il plus loin en prêtant main-forte au projet de nettoyage ethnique des autorités israéliennes ? C'est ce qu'a affirmé ce week-end CBS. Selon la chaîne américaine, qui s'appuie sur cinq sources différentes, l'administration Trump travaille sur un plan visant à expulser 1 million de Palestiniens de Gaza jusqu'en Libye. L'ambassade des États-Unis à Tripoli a démenti ces informations folles qui ne visent, peut-être, qu'à justifier un projet ultérieur un poil moins furieux mais tout autant funeste pour les Palestiniens. ■

CHRISTOPHE DEROUBAIX



RAPHAËL PITTI
Médecin humanitaire

« Pourquoi supprimer les juges de ligne ? »

TENNIS C'est un peu le hasard d'une rencontre qui a fait de **Bruno Rebeuh** un arbitre de chaise. Un hasard qui a bien fait les choses puisqu'il est finalement devenu l'une des références de l'arbitrage des années 1990. Aujourd'hui retiré des courts, il garde un œil sur sa fonction, qui a bien changé.

ENTRETIEN



Bruno Rebeuh (63 ans) a été considéré comme l'un des meilleurs arbitres de chaise au monde entre 1988 et 2001. Il a arbitré la finale du simple messieurs à Roland-Garros de 1989 à 1998, mais également dix finales de Coupe Davis, deux de l'Open d'Australie et deux des jeux Olympiques. Au même titre que les plus grands joueurs qu'il a pu arbitrer, il est devenu une légende de son sport et se livre dans *Retour pleine ligne* (1) sur une époque où le tennis avait encore un côté rock and roll.

Dans votre livre *Retour pleine ligne*, vous comparez Roland-Garros à une vieille maison de famille que vous avez toujours eu plaisir à retrouver. Est-ce toujours le cas ?

Tout a beaucoup évolué depuis mon époque. Ce Roland-Garros new-look est très beau. J'ai passé tellement de temps dans ces infrastructures que même avec l'évolution j'y retrouve encore cette âme particulière. L'âme des Mousquetaires, l'âme des grands moments du tennis. Par contre, une chose me gêne un peu dorénavant, ce sont ces orchestres qui jouent à tue-tête aux changements de côté sur le court central. Cela m'exaspère un peu, tout comme ces pubs qui passent en permanence. Cela va peut-être un peu trop loin ? Le tennis se suffit à lui-même. Il y a des grands champions, la magie du tournoi. L'événement est en soi plus fort que les hommes, comme le disait Philippe Chatrier, l'ancien patron du tournoi et du tennis mondial.

Roland-Garros est le dernier tournoi où les juges de ligne existent encore. Dans les autres tournois du Grand Chelem, ils ont été remplacés par des machines. Ne perd-on pas un peu d'humain, d'aléatoire dans tout cela ?

À Madrid et à Rome, on a vu qu'il y avait des soucis avec l'arbitrage électronique. La terre battue est une surface vivante, qui laisse des traces. Pourquoi vouloir supprimer les juges de ligne ? À Roland-Garros, il y a 350. Tous ont passé

l'année à arbitrer sur des petits tournois dans leurs ligues respectives en espérant être sélectionnés pour l'événement de l'année. Si jamais on leur retire cette carotte, qu'est ce qui dit qu'ils auront encore envie de faire 50 kilomètres le dimanche matin pour aller arbitrer un tournoi secondaire ? Quelle sera la prochaine étape ? Retirer les ramasseurs de balles et les remplacer par des aspirateurs géants et des bras mécaniques pour lancer la balle ? Et pourquoi pas supprimer le juge de chaise ? Vouloir enlever cette partie humaine n'est pas un bon signe pour ce sport.

Jeune, vous vous orientiez vers une possible carrière de footballeur à l'OGC Nice. Qu'est-ce qui vous a fait bifurquer vers cette fonction de juge de chaise ?

J'étais en sport étude au lycée du Parc-Impérial de Nice, qui était situé à 50 mètres du club de tennis où entraînaient les meilleurs jeunes Français de l'époque. Les Yannick Noah, Gilles Moretton, etc. On se retrouvait le soir pour des parties de foot, jusqu'au jour où l'un d'entre eux m'a dit qu'il y avait des possibilités d'être juge de ligne pour l'open de Nice. On pouvait se faire un peu d'argent poche, être habillé avec un survêtement classe et être nourri durant le tournoi. Ils m'ont expliqué qu'il y avait juste à dire si la balle était bonne ou faute. Je me suis dit "pourquoi pas ?". Pas tant parce que je voulais devenir arbitre, mais juste pour voir de près des grands champions comme Victor Pecci, Björn Borg ou encore Guillermo Vilas. Finalement, l'année suivante j'ai postulé aussi pour l'open de Monte-Carlo. Sept ans plus tard, je faisais mon premier Roland-Garros...

Quelles sont les qualités pour devenir un bon arbitre de chaise ?

Beaucoup de gens pensent qu'il suffit d'avoir une vue percante. Cela ne suffit pas. Les qualités de l'arbitrage ne



BRUNO REBEUH
Ancien arbitre de chaise international

s'apprennent pas, elles s'acquièrent avec le temps et l'expérience. Il faut surtout avoir de la psychologie. Vous êtes dans un stade où il y a 15 000 personnes et deux joueurs qui ne sont pas là pour se faire de cadeaux. Il faut donc savoir prendre les bonnes décisions au bon moment. Il faut sentir les choses, savoir se mettre le public et les joueurs dans la poche afin d'obtenir du crédit auprès d'eux.

À votre époque, vous étiez une star au même titre que les joueurs. On a le sentiment qu'aujourd'hui les arbitres sont devenus des anonymes ?

Je pense que le tennis passait beaucoup plus sur les chaînes hertziennes qu'aujourd'hui. En dehors de Roland-Garros, tout est sur des canaux payants dorénavant. Il y avait donc plus d'exposition. Je crois que j'ai eu la chance d'être aussi là au bon moment et d'avoir pu arbitrer nombre de grands joueurs et de grandes finales à Paris. Le public, de fait, me reconnaissait plus facilement.

Quels ont été pour vous les joueurs les plus difficiles ?

Vous allez me faire dire : Jimmy Connors, Pat Cash ou encore John McEnroe ? Finalement, ce n'était pas forcément eux qui étaient les plus difficiles, même si parfois c'était un peu compliqué. Il y avait surtout une pléiade de joueurs américains et australiens moins connus qui n'aimaient pas, pour je ne sais quelle raison, les arbitres. Ils vous donnaient à chaque fois du fil à retordre. À l'inverse, les Suédois étaient de parfaits gentlemen. Stefan Edberg avait tout du gendre parfait. Mais, à bien y réfléchir, je préfrais malgré tout arbitrer ces « bad boys ».

Si c'était à refaire, vous aimeriez retourner sur les courts ?

Je ne le referais pas dans les conditions actuelles. Je suis triste pour les arbitres. Ils n'arbitrent plus, ils lisent un ordinateur. Ils n'ont plus besoin de parler aux joueurs. Ils



Le 28 mai 1991, John McEnroe face à Bruno Rebeuh, à Roland-Garros. REMI BENALI/GAMMA-RAPHO/GETTY IMAGES

annoncent juste le score et n'interviennent que pour des dépassements de temps ou des violations du code de bonne conduite. Ils ne connaîtront jamais cette proximité que j'ai pu avoir. Les bagarres que j'avais avec des Connors ou des McEnroe ne m'ont pas empêché de garder d'excellentes relations avec eux. Vingt ans après l'arrêt de ma carrière, je continue à leur parler alors que l'on s'est bien foutus sur la gueule à l'époque. Donc, hors de question d'arbitrer dans ces conditions. Et puis encore non parce que cette vie faite de voyages toute l'année à travers la

planète a détruit ma vie de famille, que j'essaie encore aujourd'hui de reconstruire. Il n'y avait pas de portable à mon époque. Communiquer était une véritable galère. À l'hôtel, je n'avais droit qu'à un seul appel pour la semaine car cela coûtait cher. Par contre et pour finir, je ne regrette rien de ce que j'ai vécu. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ÉRIC SERRES

(1) *Retour pleine ligne*, de Bruno Rebeuh et Philippe Maria, Albin Michel, 224 pages, 19,90 euros.

Avez-vous connaissance de ce qu'on appelle les « procédures-bâillons » ? Une manœuvre définie par la Commission nationale consultative des droits de l'homme comme une façon pour des individus de lancer « des procédures judiciaires, non pas pour faire valoir ou exercer un droit, mais pour faire taire des personnes physiques ou morales ». Récemment, cette pratique a particulièrement été employée par des hommes mis en cause pour des agressions sexuelles afin d'effrayer les plaignantes, les futures plaignantes ou des journalistes en les attaquant en diffamation. Ce qu'ont fait Patrick Poivre d'Arvor et Nicolas Hulot envers des médias, avant de retirer leur plainte plus tard. **Ce jeudi, le tribunal correctionnel de Paris rendra son jugement quant à la plainte** déposée par le navigateur Kevin Escoffier à l'encontre du *Canard enchaîné*. Le journal satirique a, à plusieurs reprises, relaté les récits de femmes racontant les agressions sexuelles et les envois de photos pornographiques non consenties à leur rencontre dont le marin se serait rendu coupable. Si Kevin Escoffier n'a pas attaqué directement leur parole, il a pointé un passage d'un article du 25 octobre 2023 stipulant qu'il « aurait

LA CHRONIQUE SPORT DE MEJDALINE MHIRI

JOURNALISTE
INDÉPENDANTE



Kevin Escoffier, rompu aux tribunaux

reconnu implicitement les faits en s'excusant auprès d'une victime ». L'homme de 45 ans reconnaît des excuses, mais uniquement à la demande d'un sponsor, et nie en bloc les accusations.

Durant le procès de mars dernier, Kevin Escoffier avait décrit à la barre à quel point il était cerné par les problèmes depuis deux ans, entre son divorce et ses partenaires qui le

quittent, mais aussi par les échéances judiciaires, feignant d'oublier que c'était bien lui qui était l'instigateur de ce rendez-vous-ci... Cequ'il n'avait probablement pas prévu, c'est que le *Canard enchaîné* allait faire témoigner sa principale accusatrice, qui avait réservé jusque-là sa parole à la police. Au tribunal, la jeune femme, autrefois attachée de presse de la team du marin, a donc détaillé comment, un soir de mai 2023, dans un bar où toute l'équipe s'était retrouvée à l'arrivée d'une course au large par étapes, Kevin Escoffier aurait passé sa main sous son tee-shirt avant de lui pincer les seins. « Je me recule. Je ne comprends pas ce qu'il se passe. Il recommence, toujours avec les deux mains. Il me palpe une fesse, puis l'autre. Je suis sidérée », a-t-elle raconté à propos de l'agression sexuelle.

Dans l'affaire opposant le sportif à l'hebdomadaire, la procureur a requis l'excuse de la bonne foi à l'encontre du *Canard enchaîné*. Quelle que soit la décision, le parquet de Lorient a confirmé vendredi dernier que Kevin Escoffier serait jugé en mars 2026 pour des agressions sexuelles relatives à quatre plaintes distinctes. Cette fois-ci, il n'aura d'autre choix que de répondre de ses actes. ■

Paris champion, Sainté relégué

FOOTBALL Le PSG a fini sur un succès contre Auxerre (2-1) et empoche son 13^e titre de champion de France. Le club parisien devance son dauphin, l'Olympique de Marseille, de 19 points. Les deux clubs seront, avec Monaco 3^e, les représentants français en Ligue des champions la saison prochaine. Nice, vainqueur de Brest, disputera les barrages et pourrait les suivre. Lille a accroché la Ligue Europa (LE) grâce à sa victoire contre Reims, tandis que l'Olympique Lyonnais devrait jouer la Ligue Europa Conférence (LEC) – si le club n'est pas rétrogradé pour son déficit record de 500 millions d'euros – ou la LE en cas de victoire du PSG en Coupe de France. Strasbourg 7^e jouant alors la LEC. En bas du classement, Montpellier, déjà condamné à la relégation en Ligue 2, est rejoint par Saint-Étienne, qui a chuté contre Toulouse. Reims, 16^e, devra affronter les barrages. ■ E.S.

Jasmine Paolini en pole pour Roland

TENNIS L'Italienne Jasmine Paolini, en remportant le WTA 1000 de Rome, se place d'ores et déjà parmi les favorites pour la victoire à Roland-Garros, dont le tableau final débutera le 25 mai. Elle n'a en effet pas tremblé face à la 3^e mondiale, l'Américaine Coco Gauff, 6-4, 6-2. Grâce à cette victoire, Paolini passe de la 5^e à la 4^e place au classement WTA et a, par la même occasion, expulsé du top 4 mondial la Polonaise Iga Swiatek, en recul cette saison. En un an, la Toscane de 29 ans, alors 30^e mondiale, a gravi tous les échelons du tennis mondial féminin en parvenant à deux reprises en finale de tournois du Grand Chelem. Une fois à Paris, puis dans la foulée à Londres. ■ E.S.


**SÉLECTION
OFFICIELLE**

Pour sa troisième participation à la compétition, le Brésilien Kleber Mendonça Filho revisite une nouvelle fois la ville de Recife. Cette fois, il situe son récit dans les années 1970 avec un homme contraint de se cacher.

L'Agent secret, de Kleber Mendonça Filho, Brésil, 2h 38

Depuis *les Bruits de Recife* (2012), son premier long métrage, Kleber Mendonça Filho reconstitue l'histoire de sa ville natale du nord du Brésil. Ces récits ont à voir avec les violences sociale et politique, la corruption, et se déplient souvent dans une atmosphère sensuelle qui lorgne volontiers le cinéma fantastique. Déjà *Aquarius* (2016), porté par l'immense Sonia Braga, effectuait des allers-retours entre 1980 et les années 2010 pour dresser le portrait d'une femme en rémission d'un cancer. *Bacurau* (2019) s'inscrivait dans un futur proche pour évoquer un village disparaissant des cartes quelques jours après la mort de sa matriarche. Dans un geste similaire, *l'Agent secret*, son quatrième long métrage de fiction, explore la mémoire douloureuse de son pays à l'instar de *Je suis toujours là* (2024) de son compatriote Walter Salles. Un travail délicat après la présidence révisionniste de Jair Bolsonaro dans un pays où une loi d'amnistie offre une immunité aux tortionnaires de la dictature militaire (1964–1985). Mais, de politique, il n'est pas directement question dans *l'Agent secret*. Si son titre peut laisser croire à un film d'espionnage, c'est plutôt dans le drame historique social qu'il se situe.

En 1977, dans une station-service, un cadavre recouvert d'un carton gît au sol. Un homme intrigué arrête

sa Coccinelle jaune. Le pompiste lui explique que le trempé, abattu par son collègue, n'a eu que ce qu'il méritait. Arrive une voiture de police. Mais les agents snobent la dépouille pour contrôler Marcelo (Wagner Moura), le quidam venu prendre de l'essence. Un début de voyage en Absurdie. La suite explique l'attitude policière. Tout est en règle et, pourtant, l'un des représentants de la loi invite Marcelo à faire un don. Il s'en tire en lui donnant des cigarettes. Bienvenue dans le système de corruption.

UN RÉCIT FANTASTIQUE QUI BRASSE LARGE

Ce n'est que le début mais, déjà, le cinéaste impose sa patte avec une image vintage en Cinémascope et un arrière-plan surexposé. Les fils du récit ne se dénouent que sur le tard. Tout juste comprend-on qu'il est père de famille, veuf, et doit vivre sous une fausse identité pour échapper à ses poursuivants. Comme un paradoxe, sa couverture professionnelle passe par un centre de délivrance de papiers d'identité où il a obtenu un poste dans l'espoir de retrouver des traces de sa mère. Mais il

fait surtout la rencontre d'Euclides (Roberio Diogenes), un flic ripou et vulgaire qui s'amuse en lisant le lourd bilan (91 morts) du carnaval.

De retour pour la troisième fois en compétition à Cannes, deux ans après avoir présenté en séance spéciale *Portraits fantômes*, un documentaire en forme d'essai cinématographique sur l'architecture et les cinémas de Recife, le cinéaste brésilien s'épanouit dans un cinéma de la digression. Un parti pris qui donne certes un récit parfois foutraqué mais lui permet de brassé large. Il mêle charme, inégalités sociales, mépris de classe – telle la séquence où une notable, responsable de la mort de la fille de sa bonne, est reçue avec tous les égards par les policiers pendant que son employée se voit violemment refuser l'entrée –, liens avec l'Afrique – représentés par deux réfugiés angolais – et richesse des relations entre les générations. On peut certes regretter certaines intrusions maladroites du fantastique dont le kitsch assumé ne fonctionne pas toujours. Si la présence d'un drôle de chat à deux têtes convainc, une jambe coupée sortie d'un mauvais remake des *Dents*



L'Agent secret, faux film d'espionnage et œuvre de mémoire



Marcelo (Wagner Moura) devient le ciment d'une histoire où les fils du récit ne se dénouent que sur le tard.
VICTOR JUCA/ADVITAM

de la mer donnant des coups à des couples en pleins ébats est moins heureuse.

Mais, avant tout, il y a la mémoire contrariée et effacée, matérialisée par la disparition des mères biologiques (celle du héros et de son fils). En dépit de ces absences et de tous les fantômes du passé, Mendonça Filho se veut optimiste. Car il y a l'art populaire avec le cinéma (vécu dans la nostalgie avec des bobines, un projectionniste et des films comme *l'Exorciste*, *Shining* et ceux de Belmondo), le sexe qui se pratique à la vue de tous, dans les parcs, les salles obscures et le carnaval, moment où tout semble permis. Comme si, même dans la dictature, la fête et la jouissance devenaient des actes de résistance et des pulsions de vie. ■

MICHAËL MÉLINARD



SÉANCE SPÉCIALE Bono, confessions en noir et blanc

Bono, Stories of Surrender, d'Andrew Dominik, États-Unis-Italie-Irlande, 1h 27

Bono n'a pas déçus ses fans. Accompagné de The Edge, guitariste de U2, il a longuement pris la pose sur le tapis rouge avec des soldats ukrainiens. Projeté le 16 mai, le documentaire *Bono, Stories of Surrender*, réalisé par Andrew Dominik (*Blonde*, 2022), est un drôle d'objet, entre théâtre, concert et cinéma. Adapté du spectacle présenté au Beacon Theatre de New York, il fascine davantage par la personnalité du chanteur que par sa mise en scène un peu clinquante. Après s'être confié sur un grave accident cardiaque, Bono retrace sa carrière, la rencontre au lycée avec The Edge et Ali, son engagement humanitaire et sa relation complexe avec son Irlandais de père. Accompagné d'une formation réduite, il chante ses plus grands tubes d'une voix qui donne toujours des frissons. ■

SEMAINE DE LA CRITIQUE L'éloge de la galère dans le grand Paris

Baise-en-ville, de Martin Jauvat, France, 1h 37

En deux longs métrages et quelques courts, Martin Jauvat est devenu le cinéaste emblématique de la Seine-et-Marne. Très porté sur la comédie et l'éloge de la loose, cet autodidacte drôle et attachant balade un double fictionnel dans des récits où les galères collent à son personnage comme une seconde peau. Dans ses films, le ridicule ne tue pas, au point qu'il surnomme son héros Sprite. 25 ans, sans emploi, vivant chez ses parents, il déprime depuis que sa copine l'a largué. Un emploi de nuit dans une start-up spécialisée dans le nettoyage à domicile lui permet de sortir de l'inertie. Mais des obstacles matériels l'obligent à faire preuve d'inventivité. Cette chronique rose bonbon du grand Paris souvent hilarante séduit avec son penchant pour l'absurde, le burlesque et des personnages hauts en couleur. ■

S. J.

QUINZAINE DES CINÉASTES La vengeance des dents de la mer

Dangerous Animals, de Sean Byrne, Australie, 1h 37

Quand l'horreur s'invite sur la Croisette, c'est dans une ambiance joyeuse et festive. Il fallait entendre la salle applaudir et crier à la projection de *Dangerous Animals*, de Sean Byrne. Le cinéaste australien mélange avec délectation le surf, un serial killer et des requins. Un cocktail sanglant traité avec un humour désopilant. Un tueur en série profite de son activité maritime touristique pour kidnapper des femmes solitaires et les offrir en pâture aux requins, en prenant soin de filmer leur agonie. Il croyait trouver une victime expiatoire avec Zephyr, mais cette surfeuse, qui en a connu d'autres, lui donne du fil à retordre. Un méchant répugnant, une femme combattante au possible, ce pur divertissement, joliment mis en scène, fonctionne à merveille avec une tension quasi permanente. Un digne successeur des *Dents de la mer*. ■

M. M.

Renoir, la petite fille et la mort



SÉLECTION OFFICIELLE Après *Plan 75*, présenté à Un certain regard en 2022, la Japonaise Chie Hayakawa s'inspire de son expérience pour raconter l'histoire d'une enfant confrontée à la maladie et à la perte.

Renoir, de Chie Hayakawa, Japon-France-Singapour-Philippines-Indonésie-Qatar, 1h 56

En dépit de son titre, le deuxième long métrage de la Japonaise Chie Hayakawa n'a qu'un rapport lointain avec le peintre Auguste Renoir. Si ce n'est un tableau, la *Petite Irène*, qui fascine son héroïne, Fuki, 11 ans (Yui Suzuki), au point d'en acheter une reproduction pour égayer la chambre d'hôpital de son père. Présenté en compétition, *Renoir* suit, le temps d'un été, la petite fille confrontée à la maladie et à la mort prochaine de son père, alors que sa mère, heureuse par son travail, la gestion du quotidien et de l'après, est peu réceptive à sa douleur. D'inspiration autobiographique, le film s'ancre dans la fin des années 1980, comme en témoignent un téléphone filaire à grosses touches ou un antique écran de télé sur lequel Fuki regarde des numéros de télépathie qui la fascinent. Dès la scène d'ouverture, un malaisant montage sur cassette VHS de visages de bébés en larmes, la cinéaste brouille les frontières entre le réel, l'onirisme et les hallucinations, les vivants et les morts

étant presque à égalité. Pour supporter sa solitude, Fuki imite des cris d'animaux, tient un journal, écrit une rédaction où elle raconte qu'un inconnu l'a étranglée dans son sommeil. Sans tout à fait mesurer le danger qu'elle court, elle s'inscrit sur un réseau téléphonique de rencontres pour parler à des inconnus.

La cinéaste brouille les frontières entre le réel, l'onirisme et les hallucinations.

Sensible, avec de très beaux cadres, *Renoir* pénètre l'intériorité de l'enfant en faisant ressentir l'expérience, singulière pour chaque individu, de la mort d'un proche et la difficulté à la partager. Le personnage de la mère, débordée par les bouffées de chaleur et les problèmes d'argent, incarne la pression exercée sur les individus par la société japonaise capitaliste. Dommage que cette œuvre subtile soit un peu écrasée en compétition par des films plus démonstratifs. ■

SOPHIE JOUBERT



Fuki (Yui Suzuki), 11 ans. LOADED FILMS



QUINZAINE DES CINÉASTES
Le gâteau de Saddam Hussein

The President's Cake, de Hasan Hadi,
Irak-États-Unis-Qatar, 1 h 42

Bonne surprise à la Quinzaine des cinéastes avec le premier long métrage d'Hasan Hadi, réalisateur venu d'Irak. Une histoire au milieu du peuple des marais dans le sud du pays. Nous sommes dans les années 1990. Lessanctions décrétées par l'ONU sont terribles, la population s'enfonce dans la misère, les bombardements américains sèment la terreur et la mort. Loin d'être affaibli, le régime baassiste renforce le culte de la personnalité. Le portrait de Saddam Hussein est partout tel un Big Brother. Chaque année, pour son anniversaire, c'est la mobilisation générale. Dans les écoles, des tirages sont organisés pour savoir qui va confectionner un gâteau en l'honneur du raïs. Le sort désigne Lamia, 9 ans. Mais comment réaliser une pâtisserie lorsque la famille n'a rien ? C'est ce que nous conte Hasan Hadi. Une histoire quasi autobiographique menée avec une fausse légèreté. La petite fille, tenant dans un sac un coq (animal sacré pour certaines communautés irakiennes), part avec sa grand-mère, Bibi, dans la grande ville proche, mais la perd. Commence alors un périple haletant où, avec l'aide de son ami Saeed, elle va tenter de trouver la farine (pour la vie), le sucre (pour la rendre plus agréable) et les œufs (pour la fertilisation), selon un vieil adage irakien. Un prétexte pour le cinéaste, qui dessine peu à peu la réalité de cette société où la corruption, la peur et le grondement des avions sont partout, l'espoir nulle part. Les images dans les marais et la poésie générale qui se dégage du film rappellent un certain cinéma arabe des années 1960 et 1970. Après tout, Youssef Chahine avait un moineau, Hasan Hadi, lui, a un coq. ■

P. B.

Retrouver l'entretien avec Hasan Hadi
sur humanite.fr

L'enfant terrible de la nouvelle vague revient hanter la Croisette



SÉLECTION OFFICIELLE Le réalisateur texan Richard Linklater nous invite sur le tournage d'*À bout de souffle* en utilisant les codes d'un cinéma qui a révolutionné le septième art. Une mise en abyme qui ne vire jamais à la douce nostalgie.



Aux côtés de Richard Linklater (à droite), Guillaume Marbeck en Godard.

**Nouvelle Vague, de Richard Linklater,
France, 1h 45**

Cannes n'en aura jamais fini avec Jean-Luc Godard. Pire que les empreintes de stars sur Hollywood Boulevard, le fantôme de l'enfant terrible de la nouvelle vague ne cesse de hanter la Croisette. Outre ses propres films, qui ont déchaîné les passions, le cinéaste franco-suisse (disparu en 2022) est revisité. Passons sur le peu convaincant *Redoutable* (2017) de Michel Hazanavicius et préférons-lui l'opus de Richard Linklater

simplement intitulé *Nouvelle Vague*. Qu'un cinéaste texan s'empare d'*À bout de souffle* pour en retracer le tournage n'est qu'un paradoxe apparent. Linklater est à facettes multiples. Ses films en témoignent, alternant comédies d'auteur et animation, n'excluant jamais aucune expérience. Nous voilà donc transportés au sein de la mythique rédaction des *Cahiers du cinéma*, où sévissent les Truffaut, Rohmer, Chabrol, Rivette et Godard, toujours emporté. Lui qui n'est pas encore passé à la réalisation. Ce sera chose faite avec *À bout de souffle*, sorti en 1960. Transporté est le mot. Linklater utilise les codes de cette nouvelle génération

dès le début du film, présentant les différents protagonistes dans un générique digne de la fin des années 1950. En noir et blanc. Guillaume Marbeck interprète Godard. Il en a l'accent, les gestes et les manies, les répliques cinglantes. Adrien Rouyard en François Truffaut au sourire timide, Antoine Besson en Chabrol à la pipe joviale... Ils sont tous là, sûrs de leur volonté d'en finir avec un certain cinéma français pour cette aventure qui allait révolutionner le septième art. Et pour jouer *À bout de souffle*, deux comédiens excellents : Aubry Dullin (Jean-Paul Belmondo) et Zoey Deutch (Jean Seberg).

C'est bluffant. On s'installe face à l'écran et l'on croit voir un film de la nouvelle vague. Une mise en abyme qui ne vire jamais à la douce nostalgie (quoique...) et nous entraîne, collés à Godard-Marbeck, sur un incroyable tournage. La gouaille de Belmondo, pas encore Bebel, les remarques assénées par Seberg, toujours pas remise de son expérience de *Jeanne d'Arc* avec Otto Preminger. Et les pratiques atypiques du nouveau réalisateur, qui laisse les jours défilé sans faire grand-chose en apparence, au grand dam du producteur Georges de Beauregard (Bruno Dreyfurst). « *Car personne ne sait mieux que Godard peindre l'ordre du désordre* », écrivait Aragon. Linklater a trouvé comment le filmer ■.

PIERRE BARBANCEY



**Die, My Love, de Lynne Ramsay,
Canada, 1h 58**

À mi-chemin de cette 78^e édition, Lynne Ramsay réussit l'exploit d'énerver tout le monde avec le film le plus clivant de la compétition. Habituée de Cannes, la cinéaste écossaise avait présenté son premier long

Die, My Love, l'amour dégommé au fusil de chasse



SÉLECTION OFFICIELLE Très attendu, le long métrage produit par l'actrice Jennifer Lawrence, qui interprète le rôle principal, horripile la Croisette. La réalisatrice écossaise Lynne Ramsay a pourtant le mérite d'assumer sa radicalité.

métrage, *Ratcatcher* (1999), à Un certain regard, puis avait concouru à la Palme d'or avec *We Need to Talk About Kevin* (2011), adapté du roman de l'Américaine Lionel Shriver, et *You Were Never Really Here*, prix du scénario en 2017. Ce nouvel opus, le cinquième seulement en vingt-cinq ans, s'inspire du livre de la romancière argentine Ariana Harwicz, *Crève, mon amour* (Seuil, 2020). Qu'on le

perçoive comme un manifeste féministe qui dégomme le patriarcat au fusil de chasse ou des gesticulations vaines, *Die, My Love* a le mérite d'assumer la radicalité de son propos. Un couple, Grace et Jackson (Jennifer Lawrence et Robert Pattinson), s'installe dans une maison isolée près d'une forêt, laissée à l'abandon après le suicide de Franck, l'oncle de Jackson. Un lieu en apparence idéal, où

Grace, écrivaine, pourra travailler à son grand roman américain. Mais quand elle accouche d'un petit garçon, la relation passionnelle avec son compagnon bascule dans l'enfer domestique. Sans que la raison soit formulée, dépression post-partum, panne d'écriture, frustration sexuelle, Grace devient un fauve en cage dont la colère n'a aucune limite. Dès les premières images, un feu de forêt sur fond de guitares saturées, on comprend que Lynne Ramsay ne fera pas dans la dentelle. Violence, bagarres, automutilation, tout y passe. Il y a pourtant quelque chose de fascinant dans sa manière jusqu'au-boutiste de montrer, sans explication psychologique, une femme qui se débat avec la maternité, la prison du couple et un modèle social obsolète. Outre l'interprétation de Jennifer Lawrence, on retiendra la présence sororale de Sissy Spacek et l'inquiétante beauté de la nature alentour. ■

SOPHIE JOUBERT

Éric Dupond-Moretti joue le clash

TÉLÉVISION Cette nouvelle émission, qui repose sur la personnalité de l'avocat et ancien garde des Sceaux, abaisse le niveau du débat politique, ramené à la recherche du dernier mot.

Éric Dupond-Moretti, seul contre tous,
Paris Première, 21 heures

Dès le début, la voix off donne le ton : « Éric ne laisse personne indifférent : soit on l'aime, soit on le déteste. Il ose tout... » L'ancien ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti a accepté le temps d'une soirée de rencontrer à l'aveugle quatre contradicteurs pour « confronter ses points de vue ». La députée écologiste Sandrine Rousseau, son collègue apparenté LFI Aymeric Caron, le maire d'extrême droite de Béziers Robert Ménard et la non moins extrémiste députée européenne Reconquête Sarah Knafo : sur le papier, le rendez-vous, produit par Alex Darmon, chroniqueur à Sud Radio, ne pouvait qu'être explosif.

« Pour beaucoup de Français, vous avez été le ministre du laxisme, le ministre de l'insécurité. » Knafo attaque rudement leur échange sur les prisons. Elle l'accuse, d'un débit de mitraillette, d'avoir placé son mandat sous le sceau de l'antiracisme (d'ici, on n'a rien vu), de l'insécurité... Une première demi-heure tendue durant laquelle les deux protagonistes se balancent chiffres à l'emporte-pièce et assertions définitives sans se convaincre.

Et voilà Sandrine Rousseau venue parler « déconstruction et féminisme ». Problème :

« Éric n'est pas du tout déconstruit », assure la voix off, celle du comédien Philippe Lellouche - drôle de choix quand on sait qu'il a été débarqué de sa propre émission sur RMC pour propos misogynes et sexistes. « Macron qui boit une bière dans les vestiaires avec les rugbymen, c'est de la masculinité toxique ? », « Et le barbecue ? ». Il ne faut pas trop titiller Éric, « l'homme construit ». « Vous le faites exprès, en fait », finit par s'énerver la députée écologiste de Paris.

La séquence suivante n'est pas plus apaisée. On a demandé à Aymeric Caron de titiller l'ex-avocat sur son loisir préféré,

la chasse. Entre l'antispéciste qui défend même « le droit à vivre des moustiques » et le fauconnier qui a entretenu 110 hectares de terrain pour la chasse et défend la chasse à courre, le dialogue est quasi impossible : « Quel plaisir avez-vous à tuer un animal qui aurait continué son existence sans intervention humaine ? » questionne Caron. « Le manger », répond Dupond-

Avec Robert Ménard, l'ambiance est plus détendue. Ils sont « d'accord sur beaucoup de choses ».

Moretti, avec un petit sourire en coin. Sans doute la pratique, dont il est rappelé qu'elle est « une conquête démocratique » (de la Révolution), méritait-elle un autre défenseur...

Avec le dernier intervenant, l'ambiance est plus

détendue. Si l'ancien ministre prend bien le temps de dire à Robert Ménard qu'il est « fils d'immigré », « une chance », c'est pour mieux asséner que « le RN profite des excès des LFistes ». Tous deux sont « d'accord sur beaucoup de choses », y compris sur « la politisation de la justice ». On devrait d'ailleurs décider que certains métiers, « comme dans l'armée », ne puissent « pas se syndiquer », avance sans contradiction le maire de Béziers. Rendez-vous compte : le Syndicat de la magistrature a même un stand à la Fête de l'Humanité ! Ces deux-là se quittent bons amis, le maire lançant une invitation, « bientôt, à Béziers, pour les corridas »... Est-ce que Paris Première sera là ? ■

GRÉGORY MARIN



L'ancien ministre débat tour à tour avec quatre femmes et hommes politiques. JULIEN THEUIL/M6

François-Xavier Demaison prend le parti des plus faibles

TÉLÉVISION La série de TF1 revient pour une deuxième saison. Et, si la forme est anecdotique, le fond est empreint d'humanité.

Le Négociateur, TF1, 21h10

Antoine Clerc, alias François-Xavier Demaison, reprend du service comme négociateur du Raid sur TF1 pour une nouvelle saison en six épisodes. Le concept repose sur l'antagonisme entre la vie de famille très tranquille de ce bonhomme plutôt doux et gentil et ses exploits professionnels pendant des crises de très haute intensité comme des prises d'otage. Au début de cette série, il est donc acquis qu'il appartient de nouveau aux effectifs du Raid,

après une longue pause. Il travaille aux côtés de la cheffe du Raid, Hélène Bannier, une femme tout feu tout flammes (Jeanne Bournaud) qui en a bavé pour obtenir ce poste et ne veut céder en rien sur ses objectifs personnels.

DRÔLE DE FAMILLE RECOMPOSÉE

Antoine est plus détaché : il a une drôle de famille recomposée, trois filles issues de trois unions successives, avec Juliette (Elodie Frenck), Frédérique (Léonie Simaga) et Coralie (Barbara Cabrita, qui ne participe pas à cette deuxième saison). Il a aussi son père, Papy Cathou (Michel Jonasz), qui a quelques problèmes de santé. Dans les deux épisodes diffusés ce soir, Antoine doit négocier d'abord avec une

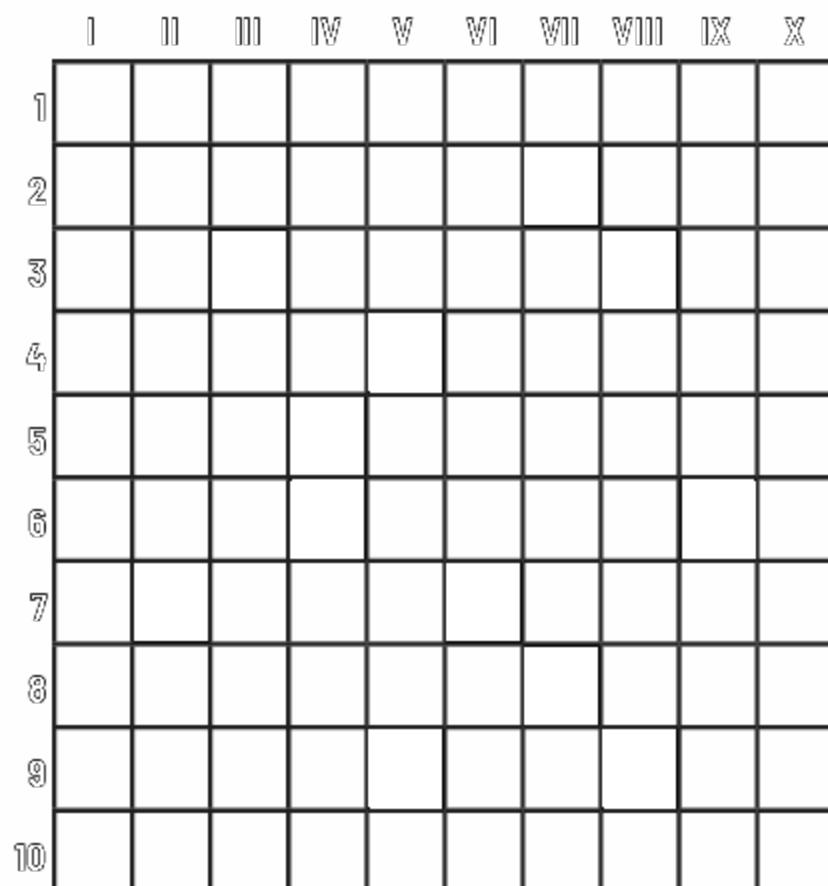
femme qui cherche à tomber enceinte et prend en otages les vendeurs de plantes prétendument miraculeuses pour stimuler la fertilité. Dans le deuxième épisode, il est confronté à un ancien gardien de haras, viré, qui met en jeu la famille de propriétaires (au passage, tous ces gens trouvent des armes à feu, c'est un peu fou). Les négociations et passes d'armes avec Hélène sont certes un peu répétitives (« on intervient ! » contre « non, laissons une chance à la négociation ! »). Mais ce petit inconvénient est rattrapé par la grande humanité du propos, qui soulève les dysfonctionnements de la société : la série, toujours, se place du côté des déshérités, et c'est là sa grande habileté. ■

CAROLINE CONSTANT



Carnet

Henri Rossi est décédé à l'âge de 86 ans. Militant infatigable de la Ligue des droits de l'homme (LDH), il en fut, depuis 1998, le responsable de la section Cannes-Grasse dans les Alpes-Maritimes, puis délégué régional en Paca. Pour cet ancien architecte, la retraite est synonyme d'engagement total contre les injustices. Henri Rossi rejoint l'association Roya citoyenne et s'engage, sans relâche et avec courage, dans la défense des droits des étrangers, notamment à la frontière Menton-Vintimille. Au comité national de la LDH, qu'il rejoint en 2009 dans le groupe de travail Maghreb-Moyen-Orient, il s'investit pleinement pour la cause palestinienne. La LDH salue « un militant au sens fort, généreux, d'une grande humanité, disponible et fraternel ». Ses obsèques auront lieu le vendredi 23 mai, à 13 h 30, au crématorium de Cannes. L'Humanité présente ses condoléances à sa famille et à ses proches

MOTS CROISÉS N° 24 195 par Martial Dubois**HORIZONTALEMENT**

1. Ragoûts de haricots blancs secs et de viandes. 2. Écrivain. Croix de Saint-Antoine. 3. Dans le coup. Peur irraisonnée devant le public. Praséodyme. 4. Mets la balle en jeu. Bien pourvu. 5. Fait eau de toute part. Prêtais main forte. 6. Fureur. Néné. 7. Rayon de lumière. Vêtement féminin porté en Inde. 8. Galères royales. Cap espagnol. 9. Surveillé de très près. Article défini contracté. Étain. 10. Joueurs de luth indien.

VERTICALEMENT

I. On les trouve derrière le guichet d'une banque. II. Ancien officier vérificateur des mesures. Mèche rebelle de cheveux. III. Avant le patron. Crierait, en parlant du cerf. IV. Suites de jeux. Événement imprévisible. V. Patrie d'Abraham. Le plus vaste des continents. VI. Papillon. Petit singe. VII. Magistrats musulmans. Mœurs. VIII. Agent de liaison. Chose exquise. IX. Fleuve de l'Inde. Passe très près. X. Aggressions.

SOLUTION HORIZONTALEMENT. I. Caisse. II. Kilo. III. St Rémy. IV. Sels. V. Asie. VI. Ukraine. VII. Cadeau. VIII. Tapis. IX. Surrisions. X. VERTICIALEMENT. I. Caisse. II. Autour. EPI. III. St Rémy. IV. Sels. V. Asie. VI. SUE. VII. Aldeis. VIII. Résultat. IX. Casse. X. Autour. XI. Tapis. XII. Sels. XIII. St Rémy. XIV. Sels. XV. Asie. XVI. Ukraine. XVII. Cadeau. XVIII. Tapis. XVIX. Surrisions.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)
Capital social 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr
Vente militante 01 49 22 73 55
Publicité Comédiance. Olivier Valentin, président
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire
Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication ; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction ; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication
Conseil de surveillance
Jean-Louis Frostin, président
Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité,

Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité
Impression POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)
Numéro ISSN 0242-6870
Dépôt légal Date de parution
Commission paritaire 1124 C 79615
Tirage du 15 mai 2025 26 368 exemplaires
Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.

**Miroir du Cyclisme revient !****GRÂCE À VOUS...**

Participez au retour du magazine mythique de la petite reine !

À l'heure des grands changements dans ce sport, nous souhaitons revenir à ce qui anime le cyclisme: la dimension humaine, les histoires qui émaillent les parcours des coureurs, le sens du collectif, avec la volonté de « dire » notre époque.

MIROIR DU CYCLISME**JE CHOISIS LE MONTANT DE MA CONTRIBUTION**

- 15 €** Je réserve le magazine (frais de port inclus)
- 25 €** Je reçois le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme
- 100 €** On m'offre le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme / 1 poster grand format
- 250 €** On m'offre le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme / 1 poster grand format / 1 entrée à la Fête de l'Humanité pour y rencontrer l'équipe de Miroir du Cyclisme
- Montant libre**
Je soutiens l'aventure en faisant don de €

NOM / PRÉNOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____
TÉLÉPHONE _____
E-MAIL _____

À renvoyer rempli et accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Humanité en partage à: L'HUMANITÉ, Miroir du Cyclisme - Immeuble Calliope - 5, rue Pleyel - 93528 Saint-Denis CEDEX

DÉFISCALISATION Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable

VOUS POUVEZ FAIRE UN DON EN LIGNE, SUR NOTRE PAGE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF



■ Je souhaite que mon nom apparaisse sur le mur des donateurs et donatrices du futur site de Miroir du Cyclisme en remerciement de mon soutien.

Magazine de 124 pages au format 23x30

Souscription 2025**Le prix de la vérité**

FAKE NEWS, DIVISION, MANIPULATION, RACISME, DISCRIMINATION, MENSONGES, COMPLOTS, CORRUPTION, Haine, BFM TV, G NEWS, G8

**JE FAIS UN DON À L'HUMANITÉ EN VERSANT**

NOM / PRÉNOM _____

E-MAIL _____

TÉL. _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

■ J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité.
Votre don est à retourner à l'Humanité, souscription, immeuble Calliope, 5, rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex.

OU JE FAIS UN DON EN LIGNE !

DÉFISCALISATION
VOTRE DON VOUS DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 66 % DANS LA LIMITÉ DE 20 % DU REVENU IMPÔSSABLE.
Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132 €.
Si je donne 500 €, je récupère 330 €.
■ Je fais un don de 14 409 €.
Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Presse et Pluralisme Humanité.
■ Je donne 500 € ou plus.
Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'Humanité en partage.



Quelle prise en charge de la fin de vie? (3/3)

Soins palliatifs et « aide active à mourir », le débat a été scindé, par la volonté du premier ministre, en deux propositions de loi. Les députés ont approuvé, le 17 mai, la création d'un « droit à l'aide à mourir ».

Grâce au dialogue entre science, éthique et société, une réponse législative équilibrée s'est dessinée loin des polémiques et des caricatures.

L'examen en commission des Affaires sociales des propositions de loi Falorni et Vidal sur la fin de vie s'est terminé vendredi 2 mai. Cette séquence s'est distinguée par un climat de travail vif mais respectueux, loin des tensions observées parfois sur d'autres réformes sociétales.

Les parlementaires, toutes tendances confondues, se sont attachés à construire une réponse législative équilibrée, dans la continuité des recommandations émises par la convention citoyenne sur la fin de vie. Réunis entre décembre 2022 et avril 2023, les conventionnels avaient appelé à ouvrir un accès encadré à l'aide à mourir tout en exigeant un renforcement conséquent de l'accompagnement de la fin de vie et des soins palliatifs. C'est précisément cette double exigence qui structure les deux textes examinés : la proposition de loi portée par le député Olivier Falorni encadre les conditions d'accès à l'aide à mourir, tandis que celle de la députée Annie Vidal définit une stratégie ambitieuse pour le développement des soins palliatifs et de l'accompagnement.

Les débats en commission, amorcés début avril, ont permis d'avancer sur plusieurs points de consensus. Le texte Vidal a été enrichi d'amendements reconnaissant un droit effectif à l'accompagnement adapté à l'âge et aux besoins particuliers des personnes, notamment celles en situation de handicap, une prise en charge précoce, le renforcement de la filière universitaire, une offre de soins plus adaptée via la création de maisons d'accompagnement et



GIOVANNA MARSICO
Directrice
du Centre national
des soins palliatifs
et de la fin de vie

la présence de référents dans les établissements. Du côté du texte Falorni, les députés ont précisé les critères d'accès à l'aide à mourir (phase avancée ou terminale, souffrances réfractaires, discrètement conservé) et les modalités de la procédure (double avis médical, phase de réflexion, recours possible). Loin des caricatures et des polémiques, les échanges

ont permis d'ajuster les textes en veillant à la protection des plus vulnérables, à la responsabilité des soignants et au respect du témoignage des proches. La traçabilité des décisions et le rôle du juge pour les majeurs protégés figurent parmi les garanties consolidées.

Les débats amorcés début avril ont permis d'avancer sur des points de consensus.

Si la discussion de certains articles a pu susciter des discussions nourries – notamment sur le rôle des professionnels de santé dans l'administration de la substance létale –, l'esprit général reste marqué par une volonté d'écoute mutuelle. Une attention particulière a été portée à la protection des plus vulnérables, à la lisibilité de la procédure et à l'équilibre entre autonomie et solidarité.

Alors que la discussion en séance publique a débuté le 13 mai, ce travail préparatoire en commission inaugure une nouvelle manière de concevoir la fabrique de la loi, soucieuse de faire dialoguer science, éthique et société et de faire vivre une démocratie plus ouverte où la décision politique n'est pas opposée, mais bien éclairée par l'expertise citoyenne. ■

Si la loi Claeys-Leonetti a permis une avancée, des lacunes doivent être comblées avec la prise en compte du libre choix des patients et des soignants.

Marquant toutes les personnes qui ont connu la fin de vie de proches et intégrée dans l'activité des soignants et des aidants, la question de la fin de vie est complexe et sensible. Elle touche à l'intime, aux valeurs des personnes, aux rapports humains et au droit. Elle ne peut ni ne doit se résumer à une opposition entre les soins palliatifs et l'aide active à mourir.

« *Une société s'honneure toujours en octroyant solidairement de nouveaux droits à celles et ceux qui souhaitent librement y recourir sans pour autant renier ceux des autres.* » Dans son avis de mai 2023, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) s'est donc attaché à inscrire ses réflexions dans le projet humaniste d'une société solidaire, inclusive et émancipatrice. Tout être humain doit être respecté. Chacun et chacune doit être libre de sa vie, de sa fin de vie et de ses choix. Le bilan dressé par le Cese de l'application de la loi Claeys-Leonetti créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie est insatisfaisant. Le Cese a répondu concrètement aux lacunes dans l'effectivité de la loi et des inégalités d'accès aux soins palliatifs. Nous sommes attachés au droit effectif pour la personne de son libre choix de l'accompagnement de sa fin de vie. Ce droit deviendra effectif s'il respecte la singularité et la dignité de chacun et chacune, ses convictions et opinions ; s'il est garanti à toutes les personnes, dont celles en situation de vulnérabilité ; s'il respecte leur volonté



DOMINIQUE JOSEPH
Mutualiste,
présidente du groupe
santé et citoyenneté
au Cese

et leur choix du type d'accompagnement jusqu'à leur mort ; et enfin, si les moyens matériels et humains pérennes sont déployés à la hauteur de ces ambitions. Parce que l'article L.1110-9 du Code de la santé publique disposant déjà que « toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement » n'intègre pas l'aide active

à mourir, le Cese préconise une modification de la loi pour affirmer que le droit à l'accompagnement est ouvert jusqu'à l'aide active à mourir. Il faut alors développer l'information pour disposer d'une parfaite connaissance de ce droit dans les formations des médecins et des personnels soignants. L'expression par la personne concernée de son choix (soins palliatifs, aide à mourir) doit être possible et opposable dans les directives anticipées. Cela exige un financement à la hauteur avec une loi de programmation et des plans pluriannuels. La tarification doit intégrer toutes les dimensions, notamment le temps passé auprès des malades.

En dépit de l'avancée qu'a été la sédation profonde et continue jusqu'au décès et parce que la loi actuelle n'est pas adaptée à toutes les situations et détresses, le Cese préconise, au nom du principe de liberté, de garantir solidairement le droit pour les personnes souffrant de maladies graves et incurables de recourir au suicide assisté ou de demander leur euthanasie, et le droit pour les professionnels de santé de refuser de pratiquer eux-mêmes les actes en faisant valoir une clause de conscience assortie de l'obligation d'orientation des patients et de leur prise en charge par un autre professionnel. ■

Le droit à l'accompagnement doit être ouvert jusqu'à l'aide active à mourir.



La jeune femme prône un projet de société, total, qui valorise une culture de l'attention aux autres.

LIVIA SAAVEDRA

Léane Alestra, vigie contre l'extrême droite

Après avoir traqué les mouvements identitaires féminins sur les réseaux, la chercheuse, qui vient de publier son deuxième essai, est devenue une spécialiste des collectifs comme Némésis ou Nous vivrons.

Cheveux courts, visage doux, langue affûtée et à haut débit, Léane Alestra respire peu entre deux phrases. Elle a beaucoup à dire. À 26 ans, l'autrice sort déjà son deuxième essai : *les Vigilantes* (JC Lattès), un zoom sur les femmes et l'extrême droite ou plus précisément « *sur l'agentivité des femmes dans le nationalisme* ». Des collectifs comme Némésis ou Nous vivrons, les premières femmes à la tête de partis d'extrême droite en France, en Italie ou encore en Allemagne, constituent aujourd'hui ses sujets d'étude, comme toutes celles qui se font le relais d'une idéologie toxique, mortifère, opposée à l'émancipation de toutes les femmes et des minorités. Mais Léane Alestra ne s'est pas tout de suite autorisée à occuper ce terrain-là.

« Mes parents ont accédé à la classe moyenne, mais viennent de milieux populaires. Il y avait cette idée qu'il fallait faire des études pour trouver un travail, alors j'ai fait du design digital. » Son prêt étudiant remboursé, ses jobs free-lance renouvelés, Léane respire un peu financièrement et s'autorise alors à lancer des projets personnels en parallèle de son master. Ce seront des podcasts pour vulgariser les savoirs scientifiques et militants, avec pour vitrine « Mécréantes », sa page Instagram. Celle-ci attire vite des dizaines de milliers de lecteurs, et la période Covid va accélérer sa mue : « Sur les plateformes, il n'y avait plus de modérateurs. Au cœur de l'ubérisation du travail, ils étaient submergés par le nombre d'utilisateurs. » Léane et deux amies reprennent le flambeau, se retrouvent confrontées à « des contenus extrêmement

choquants de pédocriminalité, de vidéos de féminicides ». Elles les enregistrent sous clés numériques, car les télécharger serait illégal, et les signalent à la police.

« J'AI ÉTABLI UNE ESPÈCE DE CARTE OÙ JE VOYAS QUI INTERAGISSAIT »

« On a commencé à infiltrer les réseaux d'extrême droite en raison de ces contenus-là, mais aussi parce qu'ils organisaient des raids ciblés. Tous les soirs, à 20 heures, ces réseaux visaient le compte d'une féministe et allaient à plusieurs centaines la harceler. » C'est aussi un moyen pour l'extrême droite de recruter des ados et de se restructurer. Léane se crée des pseudos, s'invente une histoire, « quelqu'un d'un peu maladroit mais pas trop, avec des bonnes références, qui discute avec les

gens, commente. Il faut instaurer un climat de confiance. Je me faisais souvent passer pour un homme aussi ». Pendant le confinement, elle assiste en direct à la naissance de Némésis. Léane « screene » (scrute les écrans), archive leurs messages, documente l'évolution de leur storytelling, la façon dont ces identitaires se présentent.

« Depuis la Manif pour tous, des mouvements de droite et d'extrême droite féminins sont revenus sur le devant de la scène. Ces femmes attaquaient frontalement, prenaient des vidéos de nous et commentaient : "Regardez comme elles sont moches, nous, on est des belles féministes." C'était hyper caricatural au début. » La jeune femme les observe aussi sur les manifs, voit apparaître le groupuscule Nous vivrons. « C'est

intéressant de voir les bases qui se rejoignent et leurs différences. Par exemple, j'ai vu très tôt que Mila était avec l'extrême droite dure, identitaire et violente, quand elle était encore présentée comme une simple adolescente cyberharcelée. J'ai étudié l'évolution de ces personnalités, établissant une espèce de carte où je voyais qui interagissait. »

ELLE ÉLARGIT LE SPECTRE AUTOUR DU FÉMONATIONALISME

Ces recherches ne la laissent pas indemne. Pour affronter ses traumas, Léane Alestra se soigne à l'hypnose. La faculté va aussi lui apporter une protection. Son sujet de master séduit et elle intègre l'université Paris-VIII. Plus tard, elle élargit le spectre autour du fémonationalisme d'Emmanuel Macron. « Le fémonationalisme entraîne des politiques racistes, mais aussi sexistes : on dit aux femmes de rentrer à la maison parce qu'elles y seraient en sécurité, le danger serait dehors. On propose plus de sécurité, plus de contrôle, ce qui est à l'opposé du féminisme. »

Léane Alestra dit de l'université qu'elle lui a appris à inscrire le sujet dans une réflexion « plus grande, plus importante. Je me suis autorisée aussi à analyser ». Voire à proposer des pistes pour s'éloigner du fatalisme qui gangrène parfois la gauche avec sa difficulté à porter une alternative au capitalisme. L'autrice avance un nouveau projet de société, total, qui valorise une culture de l'attention aux autres : créer des liens qui sécurisent en repensant l'habitat, en récupérant l'espace public. La clé : la coopération. D'ailleurs, elle a décidé de partager désormais à quatre la direction de son média « Mécréantes », qui va devenir « Problematik ». Joli programme. ■

KAREN JANSELME